BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1695-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

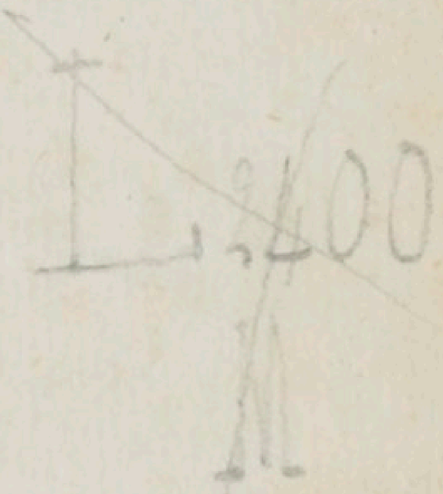
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Deposition on Oath 1761



Un 4964

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

JANVIER 1695.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilege du Roy.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

AVIS.

prie seulement ceux qui lesenvoyent. & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

AVIS.

long-temps avant qu'il ſoit arrivé dans les Villes éloignées, mais auſſi les Villes ne le recevront pas ſi tard qu'elles faiſoient auparavant. Ceux qui ſe le font envoyer par leurs Amis ſans en charger ledit Brunet, s'expoſent à le recevoir toujours fort tard par deux raiſons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas ſoin de le venir prendre ſitoſt qu'il eſt imprimé, outre qu'il le ſera toujours quelques jours avant que l'on en faſſe le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lû eux & quelques autres à qui ils le preſtent, ils rejettent la faute du retardement ſur le Libraire, en diſant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il ſe charge de faire

AVIS.

les paquets luy-meſme & de les faire porter à la poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'eſtre content.

JANVIER 1695.

VOICY la ſixiéme année finie de la Guerre que le Roy ſoutient contre la plus grande partie de l'Europe liguée, & il ne s'en eſt paſſé aucune, ſans que ce Monarque ait

pris des Villes conſiderables,
ou gagné des Batailles. Il a
meſme ſouvent remporté ces
doubles avantages dans la
meſme année. Ses affaires ſe
trouvent encore aujourd'huy
dans une meilleure ſituation
que celles de ſes Ennemis.
La pluſpart de ſes Magaſins
ſont déja remplis, & il eſt
ſeur de ſes fonds pour la Cam
pagne prochaine. Il n'en faut
pas davantage pour prouver
qu'un Prince qui a trouvé les
moyens de ſoutenir ſeul les
efforts de tant de Puiſſances
unies contre luy, doit avoir

tous les talens neceſſaires pour regner, & pour triompher de ſes Ennemis.

J'eſtois bien perſuadé que ce que ma derniere Lettre contenoit des Revolutions de Siam, vous donneroit grãde impatience d'en ſçavoir la ſuite, & qu'aprés y avoir vû les manieres dont ſe ſervent les Uſurpateurs pour arriver à leurs fins, vous ſouhaiteriez d'apprendre à quoy ſe ſont terminées ces importantes intrigues. Il faut ſatisfaire voſtre curioſité. Souvenez-vous, s'il vous

plaist, Madame, que c'est toujours l'Officier qui commandoit les Troupes de Sa Majesté dans Bancocp, qui parle-

SUITE
De la Relation des Revolutions arrivées à Siam en l'année 1688.

Opra Pitracha ayant appris ma resolution, m'envoya un beau Palanquin, pour estre porté plus commodement, & d'autres voitures convenables pour ceux qui

n'accompagnoient. Je ren-
contray aux portes de Louvo
un Mandarin qui me vint
complimenter de la part du
Roy, & m'inviter d'aller droit
deſcendre au Palais ; ce qui
me ſembla de mauvais pré-
ſage, & me fit croire qu'on
me vouloit arreſter. Je paſſay
pluſieurs cours remplies de
gens armez, & fus d'abord
fort bien receu du Grand
Mandarin. C'eſt ainſi que
Pitracha ſe faiſoit pour lors
appeller dans la Salle où il
donnoit ſes audiences ; mais
aprés pluſieurs complimens

qu'il me fit ſur l'honneur que
le Roy mon Maiſtre m'avoit
fait, ſur mon merite, & ſur
l'affection des Siamois, qu'il
diſoit que j'avois entierement
gagnez, il me demanda com-
me par maniere de conver-
ſation, ſi j'eſtois bien le mai-
ſtre des Officiers & Soldats
qui eſtoient à Bancocq, & ſi
aucun d'eux n'oſoit me deſ-
obeir. Je luy répondis ſans
penſer où il en vouloit venir,
que la diſcipline en ce point
eſtoit fort exactement obſer-
vée dans les Armées du Roy
mon Maiſtre, & qu'il falloit

ue tous obeiſſent à la pre-
iere parole d'un Comman-
ant. Et bien, dit il, j'en ſuis
ien-aiſe. Le Roy vous avoit
nvoyé ordre de monter avec
os Troupes, pourquoy eſtes-
ous monté ſeul avec voſtre
ils ? Je me trouvay bien
tonné d'une telle propoſi-
ion, & encore plus, quand
e premier Ambaſſadeur, que
e croyois devoir rendre té-
noignage qu'il avoit laiſſé à
na liberté de monter ſeul,
ou avec tel nombre de gens
que je voudrois, aſſura au con-
raire qu'il m'avoit ſollicité

de monter avec toute m
Garniſon. Je vis bien qu
c'eſtoit un jeu joüé, & j
n'avois preſque plus d'eſpe
rance de me tirer d'un ſi mau
vais pas. Et bien, reprit le
Mandarin, n'importe, c'eſt
un mal entendu, il faut ſeule
ment que vous écriviez pre
ſentement à tous vos Offi
ciers & Soldats, de ſe rendre
auprés de vous; vous m'avez
aſſuré qu'aucun d'eux n'au
roit garde de ne vous pas
obeir. Je luy répondis ſans
m'émouvoir pour le peril où
je me trouvois, que ſi j'eſtois

dans la Place, cela ſeroit vray comme je l'avois dit, mais qu'un Gouverneur hors de ſa Place, ſuivant nos coutumes, n'avoit plus de droit de commander, & qu'avant que d'en ſortir j'avois averty le premier Ambaſſadeur de me declarer ſi le Roy avoit quelque ordre à y donner, afin de le faire executer avant mon départ ; & j'ajoûtay, qu'aſſurément Mr de Verdeſalle n'obeïroit à aucun de mes ordres à moins qu'il ne me viſt preſent. Mr l'Abbé de Lionne qui m'avoit accom-

pagné, & qui vit bien auſſi le peril où nous eſtions, s'approcha auſſi-toſt du premier Ambaſſadeur, & luy repreſenta que tout eſtoit perdu ſi l'on m'arreſtoit, & que Mr de Verdeſalle eſtoit un homme à ne rien entendre, & à pouſſer enſuite tout aux dernieres extrémitez. Je croy que cela ne ſervit pas peu à les faire changer de reſolution. Ils crurent qu'il ſeroit plus à propos de me renvoyer, gardant mes deux Enfans pour gage de la parole qu'ils exigeroient de moy, que je

ramenerois toutes les Troupes, excepté les malades, s'imaginant que je n'y manquerois pas tant qu'ils seroient les maistres de la vie de mes deux Enfans. Ils me proposerent ensuite une guerre imaginaire qu'ils disoient avoir avec les Avas, & que puis que j'estois venu pour servir le Roy de Siam, ils vouloient donner à tous les François cette occasion d'acquerir de la gloire; qu'ils y joindroient de leur part des Troupes Siamoises, & qu'ils me donneroient, comme à un homme

tres-experimenté, le commandement de toute l'Armée; mais que pour estre plus en estat de battre les Ennemis, il me falloit écrire à Mr de Bruan de me venir joindre avec ses Troupes, à un lieu qu'ils me marquoient. Il estoit aisé de voir à quoy tout cela aboutissoit; mais il estoit difficile d'y trouver du remede. Je leur fis proposer que s'ils avoient quelque soupçon contre nous, je priois le Roy de nous donner des Vaisseaux, afin de nous retirer du Royaume, & de leur oster

tout ombrage ; mais on ne faiſoit point d'autre réponſe à ma propoſition, ſinon qu'il falloit commencer par faire monter toutes les Troupes, enſuite de quoy on nous pourroit accorder les Vaiſſeaux que nous demandions, ſi nous ne voulions pas auparavant rendre contre les Ennemis de l'Eſtat les ſervices que le Roy demandoit de nous. Il m'envoya enſuite la copie de la Lettre que je devois écrire à Mr de Bruan, que Pitracha meſme avoit compoſée en Siamois, & qui

traduite mot à mot en François, faisoit un galimatias qui ne pouvoit que faire comprendre à Mr Bruan que j'estois arresté, & que mes affaires estoient en mauvais état. Ce fut ce qui me fit accepter de l'écrire avec toutes *leurs* manieres Siamoises, dont le Grand Mandarin se trouva satisfait, tout habile homme qu'il estoit, mais il ignoroit nos Coutumes, & il s'imaginoit que ce qu'il avoit écrit en bonne forme en Siamois, ne pouvoit estre que fort bon en nostre Langue.

J'appris encore à Louvo, pour surcroît d'affliction, une méchante affaire qui estoit arrivée à nos François, qui avoient esté retenus, & qui aprés le départ de Mr l'Abbé de Lionne, & des Mandarins Siamois, craignant que je ne vouluſſe pas monter, s'étoient résolus de tout hazarder pour se rendre à Bancocq. Ils prirent pour cela des chevaux à Louvo, se rendirent en toute diligence à cinq ou six lieuës de là, se saisirent d'un Batteau & de quelques Siamois pour le ramer, &

forcerent trois ou quatre Corps de garde, jusqu'à ce qu'enfin estant venus proche de Siam, ils se trouverent environnez de prés de huit cens hommes, qui s'estoient assemblez de toutes parts pour les arrester. Quelques Mandarins s'approcherent d'eux, & leur donnerent parole qu'on ne leur feroit rien s'ils vouloient rendre leurs armes, & que le Grand Mandarin n'avoit envoyé aprés eux que pour les ramener à Louvo, ignorant la cause de leur fuite, ce qui les porta à

ne ſe pas défendre, voyant bien d'ailleurs qu'ils ne pourroient que ſuccomber; mais les Siamois ne s'en furent pas plûtoſt ſaiſis, qu'ils les traiterent d'une maniere tres-indigne, ſans vouloir ſe ſouvenir d'aucune des paroles qu'ils venoient de leur donner. Ils n'eurent meſme aucun égard pour mon Fils le Chevalier, qui eſtoit du nombre, & les ramenerent à Louvo. Il y en eut d'aſſez brutaux pour n'épargner pas les coups de pertuiſane, afin de faire relever ceux qui tomboient accablez d'un ſi rude

traitement, en ſorte qu'un de nos François ſuccomba, & mourut par les chemins. Lors qu'ils furent à Louvo, ils les expoſerent pendant trois heures à la venë d'une multitude de Coquins qui leur crachérent au viſage, & eurent pour eux d'autres manieres outrageantes, auſquelles ils n'avoient pas ſujet de s'attendre. Cette hiſtoire, dont j'avois déja appris confuſement quelque choſe en paſſant par Siam, & qui me fut racontée à Louvo par le détail, me faiſoit aſſez ju-

ger

get de l'extremité de nos affaires, pour cette haine extrême dont le peuple se montroit animé contre nous. Je fis donc toutes mes diligences pour hâter mon retour à Bancocq, & fus contraint de sacrifier mes deux Enfans, qu'on m'obligeoit de laisser pour ostages, afin de me rendre au plus viste où je croyois ma presence plus necessaire pour l'honneur du Roy, & le bien public.

Je rencontray en chemin Mr l'Evesque de Metellopolis, que le Grand Mandarin avoit

obligé de se rendre à Louvo
sous pretexte que le Roy
vouloit conferer avec luy sur
des affaires de consequence.
Le dessein de ce Mandarin
estoit des'assurer de sa person-
ne, pour l'envoyer encore à
Bancocq quelque tems aprés
moy, afin que si nonobstant
toutes les raisons qu'il m'avoit
données, & les gages que j'a-
vois laissez, je balançois à me
déterminer, il pust m'intimi-
der par l'idée des suites fa-
cheuses qu'alloit avoir mon
refus; car il luy témoigna dés
la premiere audience, qu'il
royoit à la verité que je mon-

ferois avec les Troupes, mais qu'il vouloit encore le renvoyer aprés moy pour me declarer que si je ne montois pas, il le feroit mettre luy, les Missionnaires, les Peres, & tous les Chrestiens à la bouche du Canon; mais qu'au contraire, tout iroit bien si je montois.

Mais cette précaution luy fut inutile. Nous prismes nostre party dés le jour de la Pentecoste, incontinent aprés que je fus arrivé dans la Forteresse de Bancocq, où j'exposay à tous les Officiers le

veritable eſtat des affaires, le
mauvais traitemens qu'on a
voit faits aux François, & le
autres bruits qui couroien
Tous d'un commun accor
furent d'avis de perir plûto
mille fois que de ſe mettr
entre les mains de ces Bar
bares.

Nous fiſmes donc auſſitoſ
toutes nos diligences pou
nous mettre un peu en eſta
de nous défendre, faiſant tra
vailler à des affuts, plante
des paliſſades, & monter du
Canon aux endroits les plus
preſſez. Je voulus envoye

oir dans un Baſtiment Chi-
ois, appartenant au Roy de
iam, qui venoit de paſſer
evant la Fortereſſe, & eſtoit
ncore ſous noſtre Canon,
'il n'y avoit point quelques
rovisions à acheter; mais
'en ayant receu qu'une ré-
onſe impertinente & extra-
agante, je commençay par
aire tirer quelques volées
e Canon, qui l'incommo-
lerent à ne pouvoir plus faire
on voyage pour cette année.
.e ſoir du meſme jour, je fis
.bandonner un Fort qui étoit
le l'autre coſté de la Riviere,

à cauſe de l'impoſſibilité où nous eſtions de le garder, & j'ordonnay à l'Officier qui commandoit dedans, de faire paſſer du coſté que nous voulions garder toutes les munitions qui y eſtoient, & de faire démolir tous les merlons des embrazures, de faire crever tout le Canon, & d'encloüer celuy qui n'auroit pas crevé. Il y eut dix huit pieces de Canon de fonte aſſez belles qui creverent, & l'on encloüa le reſte, dont il y en avoit une groſſe de cent dix livres de balle, qui ne creva

pas auſſi, quoy qu'on y euſt donné tous ſes ſoins. Les Siamois ne tarderent pourtant guere à les deſencloüer, & à les mettre en batterie, ayant pour cela une adreſſe particuliere. Nous fiſmes enſuite brûler un Village qui eſtoit proche de nos retranchemens; & deux ou trois jours aprés, voyant que les Siamois travailloient à rétablir ce Fort abandonné, & n'en appercevant qu'un petit nombre, j'envoyay un Capitaine, un Lieutenant & un Enſeigne, avec trente hommes dans

deux Chaloupes, pour tenter s'il y avoit moyen de les chasser de ce Fort, & de le démolir de telle sorte, que les Ennemis ne s'en pûssent pas servir, mais à peine ce détachement fut au milieu de la Riviere, que tout ce Fort, & une longue muraille qui le joignoit, parurent pleins de gens armez pour les attendre. Nos gens neanmoins ne voulurent pas s'en retourner sur leurs pas sans rien faire, quoy qu'ils vissent bien que la partie n'estoit pas égale. Ils mirent pied à terre, & essuyerent le feu

des Ennemis, & ſix d'entre-eux eſcaladerent le Fort, dans lequel aprés avoir tué quelques Siamois, accablez par la multitude ils ſe retirerent, & il ne reſta aucun François, ny dans le Fort, ny ſur le rivage. Deux furent tuez dans les Chaloupes, & il y en eut deux autres de bleſſez.

Nous fîmes enſuite un grand feu contre ce meſme Fort, pour empêcher qu'ils n'y élevaſſent un Cavalier, auquel ils travailloient, & qui auroit découvert toute noſtre Place, & nous eûmes

le plaiſir de leur détruire plu-
ſieurs fois tous leurs travaux,
auſquels ils s'opiniaſtroient
toujours, quoy qu'ils perdiſ-
ſent un grand nombre de
gens; & le grand feu que
nous faiſions de noſtre coſté
ne les empêchoit pas de
charger, & de tirer ſans ceſſe
contre nous les Canons qu'ils
avoient deſencloüez, & d'au-
tres qu'ils avoient fait venir
de Siam, avec des Mortiers
& des Bombes; à quoy nous
ne nous attendions pas, dont
ils ne ceſſerent pas de tirer
pendant trois ou quatre jours,

ce qui nous donna seulement de la peur pour nos magasins, & autres maisons qui n'estoient couvertes que de feüilles.

Il ne se passoit guere de nuits qu'ils ne nous vinssent donner quelque fausse attaque pour nous lasser, & faire toujours tenir toute nostre Garnison sur pied, & qu'ils ne fissent paroistre des méches allumées, tantost d'un costé, tantost d'un autre, & quelquefois dans des Ballons qu'ils laissoient aller au gré de l'eau, pour nous oster par là

le moyen de prendre aucun repos, & nous surprendre en effet. Aprés tant de fausses attaques, il seroit difficile de s'imaginer l'extremité de fatigues où nous nous trouvions tous, tant par les frequentes alarmes & par le travail, qui estoit presque continuel, que par le manque de nourriture, & par la guerre que nous faisoient les Maringoins, que nos Soldats trouvoient plus cruelle que celle des Siamois ; comme aussi par les grosses pluyes qu'il faisoit incessamment,

pendant lesquelles nous avions beaucoup à craindre les surprises, car les armes à feu auroient esté inutiles, & on n'eust pû distinguer un Siamois à un pas de soy. Ce fut dans un de ces temps qu'il entra dans nostre Place trois Soldats Siamois, qui par diverscharmes dont ils avoient le corps garny, s'estoient coulez, & avoient entrepris de venir brûler nos maisons & nos magasins. Une de nos Sentinelles se sentit plûtost blessée d'un de leurs coups, qu'elle n'eust pû les apperce-

voir : ayant neanmoins fait du bruit, on leur fit ſentir que nos armes avoient plus de pouvoir que leurs charmes. Il en mourut un ſur la place ; un ſecond alla mourir dans les foſſez, & le troiſiéme fort bleſſé alla détrompper ceux qui ſe confioient en ces ſortes de ſecrets.

Nouſ reſtâmes ainſi les dix ou douze premiers jours ſans pouvoir apprendre la moindre nouvelle de qui que ce fuſt, dans la croyance qu'on avoit fait main-baſſe ſur tous les François, & peut-eſtre

auſſi ſur tous les autres Chreſtiens, & ne ſçachant où mettre nôtre eſperance qu'à nous bien défendre, & ne pas tomber vifs entre les mains de cette cruelle Nation ; car nous ne pouvions eſperer ny ſecours de dehors, ny retraite ny compoſition de nos Ennemis.

Dans cette circonſtance nous réſolûmes de hazarder une petite Barque appartenante à la Compagnie, & qui avoit depuis peu relâché à Bancocq. Je l'envoyay ſous la conduite du Sieur de

S. Cricq, Lieutenant, avec neuf ou dix Soldats, pour tâcher de paſſer, & trouver, s'il y avoit moyen, deux Vaiſſeaux Siamois montez par des François, qu'on avoit envoyez depuis deux mois en courſe contre des Corſaires. On voyoit bien la difficulté qu'il y avoit à deſcendre la Riviere; mais dans les affaires deſeſperées, comme les noſtres, il falloit beaucoup hazarder. Cette Barque, aprés avoir eſſuyé quelques coups de Canon du Fort des Ennemis, deſcendit hors de

noſtre veuë; enſuite de quoy
elle fut ſi vigoureuſement
ttaquée, que nos gens ne
ourent empêcher l'abordage.
Le Sieur de S. Cricq, hom-
ne d'une pieté extraordinai-
e, & dont la vertu ne dimi-
nuoit en rien le courage, fit
our ſe défendre tout ce qu'-
n tres-vaillant homme peut
aire, & mit enfin le feu à
quantité de poudres, & à
outes les grenades qu'il avoit
maſſées ſur le pont pour diſ-
iper la multitude dont il
ſtoit accablé. La Barque
enſuite s'eſtant allée échouër,

se trouva encore environnée d'une infinité de Galiotes, en sorte qu'il ne luy restoit aucune esperance de se tirer d'affaire. Le Sieur de S. Cricq, aprés avoir fait quelques prieres, & exhorté ses Soldats à bien mourir, les enferma tous dans la chambre, & quand le Bastiment fut entierement rempli de Siamois qui y montoient de tous côtez en grand nombre, qu'il sceut qu'il n'y en pouvoit plus entrer, & qu'il les entendit se réjoüir de leur prétenduë victoire, il mit le feu aux poudres, &

fit ſauter & la Barque, & tous les Siamois qui eſtoient deſſus, qui pour la pluſpart moururent avec luy. Cet acte d'intrepidité étonna cette Nation plus qu'on ne peut dire, & ſe répandit bien-toſt par tout le Royaume.

Opra Pitracha de ſon côté, ſur la premiere nouvelle que luy avoit écrite le ſecond Ambaſſadeur dés qu'il fut arrivé avec moy à Bancocq, que je faiſois difficulté de monter, n'avoit pas manqué d'envoyer Mr de Metellopolis, comme il s'eſtoit propoſé;

mais le Prelat ne servit à Bancocq que de victime à la fureur des Siamois, qui irritez extraordinairement du nombre de leurs gens que nostre Canon tuoit incessamment, se jetterent sur luy, pillerent tout ce qu'il avoit dans son Balon, luy arracherent sa Croix pastorale & son Anneau, & prirent tous ses gens prisonniers, le menaçant de l'exposer à nostre Canon. Deux ou trois jours aprés mon arrivée à Bancocq, j'avois écrit une Lettre au Grand Mandarin, par laquelle je luy

avois fait ſçavoir que tous les François ayant appris les outrages qu'on avoit faits à ceux de leur Nation, & les bruits qui couroient publiquement qu'on ne les vouloit tirer de la Forteresse que pour les faire tous perir, n'avoient point voulu accepter le party de monter, & qu'ils estoient tous resolus à vendre bien cher leur vie, si on les pouſſoit à bout; que ce qu'ils avoient fait neanmoins, & faisoient encore, n'estoit que pour la défendre, & qu'ils estoient tou-

jours prests d'accepter des Vaisseaux, & de se retirer paisiblement, si on leur en vouloit accorder.

Aprés qu'il eut receu ma Lettre, & les autres nouvelles que les Mandarins luy firent sçavoir de nostre entiere détermination, il voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfans qu'il avoit fait mettre aux fers avec les autres Officiers François qui estoient â Louvo. Il leur dicta luy-même la Lettre, qui portoit qu'il n'y avoit plus

de vie à eſperer pour eux, ſi
je ne montois conformement
à la parole que je luy avois
donnée, & que c'eſtoit en-
core une grace qu'il leur fai-
ſoit, d'avoir differé leur châ-
timent, & de leur avoir per-
mis de me faire ſçavoir l'etat
& le peril où ils ſe trouvoient.
Je leur écrivis pour réponſe,
que je donnerois volontiers
ma vie pour conſerver la leur,
mais que lors qu'il s'agiſſoit
de l'honneur du Roy, & de la
conſervation de ſes Troupes,
il n'y avoit nul intereſt qu'il
ne falluſt ſacrifier; qu'il leur

devoit ſuffire pour leur con. ſolation de n'avoir point de crimes, & que le Roy ſçauroit bien venger, quand il luy plairoit, les outrages qu'on leur pourroit faire. Pitracha n'attendoit pas nne réponſe de cette nature. Les nouvelles qui luy venoient inceſſamment de la maniere dont nous nous y prenions, le firent entierement deſeſperer de nous avoir par aucun de ſes artifices, & l'obligerent apparemment à ſe repentir de ne m'avoir pas arreſté quand il m'avoit entre

ſes

ſes mains. Il jugea bien d'ail-
leurs qu'il ne luy ſeroit pas
facile de nous avoir à force
ouverte, par tous les travaux
qu'on luy rapportoit que
nous faiſions inceſſamment.
l avoit à craindre que s'il
faiſoit donner quelque aſſaut,
& qu'il y perdiſt un grand
nombre de Siamois, cela ne
es dégoûtaſt, & ne leur fiſt
peut-eſtre tourner contre luy
a fureur qu'il avoit allumée
ontre nous. Il crut donc qu'il
avoit moins de hazard pour
uy, & qu'il luy ſeroit plus
acile pour le preſent de tra-

vailler à ſe défaire des Prin
ces, car il en avoit un ent
ſes mains, & avoit envoyé
y avoit déja quelque temp
un Grand Mandarin, non
mé Opropolotop, qui eſto
à ſa devotion, avec mil
Soldats, & ordre d'en leve
encore mille dans la ville d
Siam, prétendant qu'il
avoit là des Seditieux. Il a
voit auſſi détaché pluſieu
Mandarins affectionnez a
Prince qui eſtoit encore e
cette Ville, pour les envoy
à Bancocq contre nous,
avoit de plus fait arreſter ſou

divers prétextes les princi-
paux Mandarins de qui il
pouvoit ſe défier ; de ſorte
qu'il s'eſtoit rendu par ſes
adreſſes le maiſtre de la Ville
& du Palais de Siam, & avoit
mis le Prince qui y eſtoit,
hors d'eſtat de luy reſiſter.
Il fit donc aſſembler les prin-
cipaux Mandarins qui étoient
à Louvo, ſe plaignant devant
eux fortement des Princes,
&leur diſant qu'il avoit appris
pour certain, que pour re-
merciment des bons ſervices
qu'il leur avoit rendus, ils
avoient reſolu de ſe deffaire

de luy, leur demandant ce qu'ils penſoient là-deſſus. Je ſuis perſuadé que pour lors beaucoup d'eux virent bien où il en vouloit venir; mais ſa puiſſance eſtoit trop grande, pour qu'aucun oſaſt rien faire paroiſtre qui puſt en attirer un mauvais party. Il avoit eu ſoin d'engager les principaux, en leur faiſant eſperer de nouvelles Charges & dignitez, & n'avoit mis à la teſte de ſes Troupes, & à la garde des endroits les plus de conſéquence, que ceux qu'il ſçavoit bien eſtre en-

tiérement à luy. Ils conclu-
rent donc que les Princes
estoient des ingrats qu'il
falloit punir. Il envoya aussi-
tost ses ordres pour se saisir
de celuy qui estoit à Siam,
& l'amener à Louvo, &
ensuite il les envoya tous
deux à une certaine Pagode
proche de Thelipoussonne,
pour les faire mourir à coups
de bois de Sandalle, enve-
loppez dans des sacs d'écar-
late, suivant la coûtume du
Royaume de se défaire des
Princes du Sang.

Voilà comme cet adroit

Politique s'ouvroit inceſſamment le chemin pour monter ſur le Trône, où il aſpiroit. Quoy que l'on ne puiſſe nier qu'il n'ait eu bien du bonheur d'avoir pû mettre tant de Teſtes à bas, ſans exciter le moindre remuëment dans le Royaume, on ne ſçauroit auſſi douter qu'il ne s'y ſoit pris fort adroitement, & en homme de grand eſprit; ce qui s'eſt trouvé contraire à ce que m'avoit dit le S^r Conſtance, en parlant de luy, que c'eſtoit une beſte incapable de rien faire réüſſir. Il avoit

öüé au plus ſûr, & de la ma-
iere qu'il s'y eſtoit pris, s'il
'avoit pû s'emparer de la
Couronne ſans trop ſe hazar-
er, il auroit pû ſe contenter
e la ſeconde place du Royau-
ne, qui ne pouvoit luy man-
quer ſous le Regne des Prin-
ces. L'ancien Roy eſtoit en-
core en vie quand il s'en dé-
fit. Il mourut le jour ſuivant,
après quoy Pitracha donna
de grandes Charges à tous
ceux qui l'avoient ſervy,
éleva tous les Mandarins qu'il
avoit quelquefois intereſt de
ménager, & délivra meſme

tous ceux qu'il avoit fai
arreſter priſonniers, pou
ſe gagner le cœur de tou
par ces actions de clemence
Il ſoulagea le Peuple de ſe
ſervitudes, & ordonna qu
l'on fiſt des aumoſnes publi-
ques, qui, quoy que de peu
de dépenſe, ne laiſſoient pa
de le faire beaucoup loue
& eſtimer, de ſorte qu'il n'eſ
pas arrivé dans le Royaume
la moindre ſédition & revol
te à ſon occaſion.

Pour la Princeſſe, il aima
mieux la garder pour en faire
ſon Epouſe, que de luy faire

le meſme party qu'il avoit fait aux Princes. Il s'attacha à taſcher de gagner ſes bonnes graces ; on croyoit qu'il la reſerveroit pour ſon Fils, mais il aima encore mieux la prendre pour luy. On dit que cette Princeſſe reſſentit une douleur extrême de la mort de celuy qui eſtoit, ou qui devoit eſtre ſon Epoux, & que dans ſes emportemens elle ne gardoit nulle meſure contre celuy qui en eſtoit l'auteur, & ſe repentoit fort d'avoir eſté ſi contraire aux François ; mais aprés tout,

elle a mieux aimé vivre Reine que de mourir malheureuſe. La Ceremonie publique du mariage n'eſtoit pas encore faite avant noſtre depart, mais on ne doute pas que la choſe n'ait eſté faite.

Pitracha n'eut pas plutoſt pris le party de travailler à ſe défaire des Princes, qu'il penſa à trouver un moyen de s'accommoder avec nous, & de nous faire ſortir de ſon Royaume en paix. Il ſe reſolut pour cela de m'envoyer mes enfans, comme une marque de la conſideration qu'il

voit pour moy. Il les fit
onc venir devant luy, & les
yant d'abord voulu intimi-
er par la vûë de la mort, pour
prouver leur constance, il
ur dit qu'il se sentoit émû de
ompassion pour eux, & qu'il
onnoissoit d'ailleurs la droi-
ire de mon cœur, & sçavoit
ien que je n'estois pas ca-
able de manquer à ma pa-
ole ; mais que c'estoit les
Troupes qui sous des terreurs
aniques n'avoient pas vou-
u obéïr ; qu'il leur donnoit
a vie, & qu'il vouloir bien
ne les renvoyer, & par estime

pour moy, & par amitié pour eux. Il ne leur fit pourtant point encore aucune propoſition pour nous faire.

La réponſe que j'avois faite à leur Lettre les rencontra en chemin, & fut neanmoins renduë au Grand Mandarin. Ils revinrent à Bancocq le jour de S. Jean Baptiſte, apportant avec eux une grande joye à toute la Garniſon, qui les avoit crus morts, auſſi-bien que tous les autres François qui eſtoient entre les mains de cette Nation. J'eus de la peine à concevoir pour-

quoy le Grand Mandarin en avoit usé de cette sorte, dans un temps où nous ne nous attendions à rien moins qu'à cela ; mais dans la suite ayant appris la prise & la mort des Princes, je conjecturay qu'il avoit voulu par cette action de generosité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous, & les deux Mandarins que nous avons interrogez sur ce point m'ont confirmé dans mon sentiment.

Depuis ce temps là, le feu cessa un peu de part & d'autre. Il se fit diverses propos-

tions d'accommodement. L
temps, le feu mis à la Barque
& la mort des Princes ralenti
soient beaucoup la fureur de
Siamois contre nous, qui dan
les commencemens estoit
grande & si generale, qu
jusques aux Femmes mesm
venoient de leur bon gré &
par devotion, apporter &
préparer à manger aux Sol
dats, & autres qui travail
loient à leurs Forts, voulan
par ce moyen avoir part
nostre défaite. Toutefois de
puis le commencement de la
guerre jusqu'à nostre entiere

ſortie, qui ne fut que cinq mois aprés, nous n'avons jamais eſté un temps où il n'y eût à craindre, & où il ne falut toujours tenir preſque toute la Garniſon ſur pied, nonobſtant les paroles & les aſſurances qu'ils nous donnoient, & qu'ils retractoient auſſi quand il leur plaiſoit. Il couroit des bruits ſi forts qu'ils ne nous parloient d'acommodement que pour nous tromper & nous ſurprendre par leurs artifices, que nous ne nous pouvions tenir aſſurez de rien. Je croy que la plus cruel.

le chose qui soit au monde,
est de se voir, comme nous
estions, en necessité de traiter
avec des gens, en la parole
desquels on sçait qu'on ne se
peut pas fier.

Sur la fin de ces longues &
ennuyeuses negociations,
pendant lesquelles je trouvay
le secret de garnir la Place
de vivres, arriverent en rade
les deux Vaisseaux montez
par des François, qui se ren-
dirent avec nous dans la Pla-
ce. On nous rendit aussi les
Officiers François qui avoient
esté jusque-là détenus pri-

onniers; quelques autres en-
ore qui estoient à Louvo
u à Siam, trouverent aussi
e moyen de revenir avec
ous. Nous apprîmes pour
ors en détail tous les mauvais
raitemens qu'ils avoient re-
eus des Siamois, la perse-
ution que les Chrestiens
iamois, Pegons, Portugais,
autres avoient soufferte &
ouffroient encore dans l'es-
lavage où on les avoit re-
uits ; que le Seminaire de
Monsieur l'Evesque de Me-
llopolis avoit esté entiere-
ent pillé, & qu'ils avoient

éxigé ou pris par force du Camp Portugais de jeunes filles chreſtiennes pour en faire des Concubines. On ſçeut auſſi par un Miſſionnaire qui avoit eſté pris & mis à la Cangue avec tous les Chreſtiens d'une Province, nommée Porceloue, qui eſt à l'extrémité du Royaume, que dés le mois de Janvier ils avoient eſté ſur le point d'eſtre arreſtez, & que depuis on n'avoit point ceſſé de les intimider par ce qui eſt arrivé dans la ſuite, ce qui marque qu'il y avoit

ong-temps que Pitracha a-
oit pris ſes meſures pour
aire ce qu'il a executé de-
uis.

Nous apprismes auſſi par
n François qui avoit eſté
ait priſonnier à Merguy,
ue Mr. Bruan, & les Fran-
ois qui eſtoient ſous ſon
ommandement, avoient
ouffert un aſſaut, & que man-
quant d'eau, & eſtant com-
nandez dans leur place par
ne batterie que les Fran-
çois avoient faite, ils s'é-
toient retirez à travers le
eu des Ennemis, & s'eſtoient

emparez d'un vaisseau du Roy de Siam.

Peu de temps aprés, nous eûmes nouvelle de l'arrivée du Vaisseau du Roy l'Oriflâme, qui demeura assez long-temps à la rade fort en peine de ne recevoir aucunes nouvelles de nous ni des Officiers qui estoient descendus des Provinces, & que les Siamois, qui sçavent mentir & fourber autant que Nation du monde, avoient fait adroitement conduire à Siam sans passer pardevant nostre Forteresse, ni

leur rien dire de tout ce qui eſtoit arrivé. Si nos affaires n'euſſent pas eſté en eſtat d'accommodement, les Officiers & la Chalouppe auroient couru grand hazard; & ce Vaiſſeau ne nous auroit pû donner le moindre ſecours, par l'impoſſibilité où il eſtoit d'entrer dans la Riviere; & d'avoir meſme la moindre communication avec nous, ce qui marque combien le poſte où nous eſtions eſtoit mal ſitué & peu avantageux, & que toſt ou tard nous aurions eſté obli-

gez de l'abandonner.

Sur ces entrefaites, il nous arriva une nouvelle affaire, qui penſa de nouveau tout rompre. La femme du ſieur Conſtance, aprés avoir eſté cruellement tourmentée pour luy faire declarer tous les effets de ſon mary, & avoir ſouffert pluſieurs autres outrages, tant de la part de ces miſerables Braſpeints, auſquels on avoit confié ſa garde, que de celle du fils de Pitracha, qu'on nomme à preſent le Prince, qui s'en trouva brutalement paſſion-

né, avoit trouvé le moyen
le s'enfuir & de deſcendre
Bancocq, ce qui fut ſceu
les Mandarins & enſuite du
Roy, qui nous fit declarer
qu'il n'y avoit aucun accom-
modement, à moins qu'on
ne la rendiſt. Ils craignoient
qu'eſtant hors du Royaume,
elle ne s'emparaſt & ne leur
iſt perdre les deniers que ſon
mary en avoit fait ſortir.
Quoy que je fuſſe extréme-
ment inquieté de cette mau-
vaiſe affaire qui s'eſtoit fai-
te ſans ma participation, &
qui venoit dans un contre-

temps tres-fâcheux, les Sia-
mois nous retenant à la con-
fideration les Matelots, ca-
bles & ancres, & autres cho-
ſes qui nous eſtoient abſo-
lument neceſſaires pour nô-
tre ſortie, & que j'avois eu
toute la peine du monde à
meſnager; je crus pourtant
que je ne la pouvois rendre
ſans pourvoir à ſa ſûreté. Je
voulus meſme tenter d'ob-
tenir du Roy ſa ſortie; mais
on ne voulut point écouter
ma propoſition, & la guerre
alloit ſe r'allumer tout de
nouveau plus cruellement
que

ue jamais. On avoit déja
ait arreſter à Siam le Sieur
eret, que j'y avois envoyé
our achever nos affaires,
us les Miſſionnaires & un
ere Jeſuite qui y reſtoit en-
re, & on menaçoit de crue'ls
aſtimens tous les Parens
e cette Veuve dont les Sia-
ois s'eſtoient ſaiſis, de ſor-
que ſa Mere meſme m'é-
ivit & me pria inſtamment
accommoder cette affaire,
que je fis dans un traité,
r lequel le Roy de Siam
eſme engagea ſa parole
'il la laiſſeroit, & toute

ſa famille en liberté de con-
ſcience, & de ſe marier avec
qui elle voudroit, & empeſ
cheroit qu'il ne lui fuſt fai
aucune violence par qui que
ce fuſt, moyennant quoy je
la renvoyay.

Enfin nos affaires s'eſtan
diverſes fois rompuës & rac
commodées, les Siamois s'ac
corderent à nous donner troi
Vaiſſeaux, des vivres, & tou
ce qui nous eſtoit neceſſai
re, avec deux grands Man
darins en ôtage, pour nou
conduire juſques hors d
Royaume, & nous promi

nes de ne faire aucun mal à
eurs Places, & d'en ſorrir
ambour battant, meſche
llumée, avec armes & ba-
gages, ce que nous fiſmes le
our des Morts. On diſoit en-
ore, que les Siamois nous at-
aqueroient infailliblement
dans noſtre ſortie ou dans la
deſcente de la Riviere, mais
nous nous tenions toûjours
ur nos gardes, & ils n'entre-
prirent rien. Ils nous firent
eulement une nouvelle chi-
anne, aprés que nous fû-
mes en rade, nous retenant
quelques Miroies où il y a-

voit meſme de noſtre Canon, qui avoient échoüé dans une baſſe eau proche de leur Fort, ce qui nous a fait retenir les Mandarins qui nous reconduiſoient & devoient nous répondre de tout noſtre bagage.

Il eſt preſque incroyable combien de travaux ils ont eſté obligez de faire contre nous, outre ce Cavalier de terre, que nonobſtant noſtre Canon ils avoient élevé les nuits ſur le Fort de l'Ouëſt dont ils eſtoient maiſtres. Ils nous avoient de plus envi-

ronnez de palliſſades à une petite portée de Canon, & enſuite inveſtis de neuf Forts qu'ils avoient garnis de Canon, & qui nous battoient de veuë dans toute la place. Ils avoient fait auſſi depuis Bancocq juſqu'à l'emboucheure de la Riviere, des Forts, pour empeſcher le ſecours qui nous pouvoit venir de dehors. Il y avoit dans ces Forts plus de 14 pieces de Canon en batterie qu'ils avoient fait deſcendre de Siam, & ils avoient pour cela ouvert un bras de Riviere pour n'eſtre

pas obligez de les passer à
nostre veuë. Ils avoient en-
core par un travail terrible
garni toute la barre par où
tous les Navires peuvent en-
trer, de cinq ou six rangs de
gros arbres qu'ils y avoient
plantez de basse mer, & qui
tenoient si fort, qu'il n'estoit
pas possible de passer par
dessus, n'y ayant laissé qu'u-
ne passe qu'ils pouvoient ai-
sément fermer avec une chaî-
ne de fer, & y retenant toû-
jours grand nombre de Ga-
leres armées pour la garde.
Assurément on n'auroit pas

crû ces Peuples capables de toutes ces choſes. Il eſt vray que preſque tous les Etrangers qui eſtoient dans le Royaume les avoient beaucoup aidez contre nous; ils avoient des Anglois ſur leurs baſtimens pour les commander & pour garder l'entrée de la Riviere, avec des Hollandois pour tirer leurs bombes, & nous eſtions bloquez, outre l'armée des Siamois, par les Pegons, Malais, Chinois, Mores, & autres, qui avoient chacun leurs Forts où ils eſtoient retranchez.

A la verité, il eust esté facil
d'empescher la construction
de ces Forts, si nous eussion
eu de la poudre en abon
dance, mais nous n'en au
rions pas eu pour huit jours
si nous eussions voulu fair
jour & nuit le feu qu'il nou
auroit falu faire pour les em
pescher d'avancer leurs tra
vaux, & ainsi quoi qu'ils le
continuassent toûjours, me
me depuis le renvoi de me
enfans, & dans le temps qu
ils faisoient des proposition
d'accommodement, ce qu
les rendoit fort suspectes

'aimay mieux ménager la
oudre & gagner du temps,
ue de m'expoſer à nous voir
u bout de peu de jours hors
l'eſtat de les repouſſer s'ils
n venoient à un aſſaut,
& la ſuite a bien fait voir
u'on ne pouvoit prendre
n autre party dans les cir-
onſtances où nous eſtions.
l eſtoit à la verité fort dou-
eux & incertain, ſi leurs
ropoſitions eſtoient ſince-
es, mais il eſtoit encore plus
ertain que c'eſtoit tout per-
re que de ne les pas écou-
er, & c'eſtoit ce qui me

faiſoit ſouvent dire à la pluſ-
part de nos Officiers qui ne
reſpiroient que le feu, que
nous ſerions toujours à temps
de faire le coup de deſeſpoir,
mais que le temps pourroit
enfin apporter ce que nous
ne pouvions eſperer de tous
les efforts que nous aurions
pû faire. Je faiſois aſſez ſça-
voir à nos Ennemis par les
Lettres que je leur écrivois,
que s'ils n'agiſſoient de bon-
ne foy, & ne m'accordoient
mes demandes, je commen-
cerois par faire ſauter leurs
forts, crever tous leurs ca-

ons de fonte que j'avois en
na diſpoſition ; & qu'avec
oute ma Garniſon j'irois fon-
lre ſur eux, leur demandant
n ce cas l'unique grace de
le faire quartier à aucun
françois, de meſme que je
eur promettois de n'en
aire à aucun de ceux
ui tomberoient entre nos
nains ; mais je ne croyois
as qu'il en faluſt venir là
u'à la derniere extrémité,
& quand il n'y auroit plus
l'eſpoir d'aucune meilleure
ompoſition. La ſuite m'a
ien confirmé, que quoy

qu'on ne voye aucun moye
de ſe retirer d'une meſchan
te affaire, il n'en faut jamai
deſeſperer, mais au contrai
re ſe flatter toujours que l
temps y pourra apporte
quelque changement. Ce
luy qui arriva à la mort de
Princes, commença à mettr
nos affaires en meilleur eſtat
La reſolution que nous leu
faiſions ſçavoir où nous
eſtions tous, & dont le Sieur
Saint Cricq leur avoit donne
des preuves, ne ſervit pas
peu à les intimider; mais je
dois avoüer en finiſſant cette

elation, que la crainte de
vengeance de noſtre Au-
ſte Monarque, dont les
mbaſſadeurs Siamois a-
ient vû la puiſſance, a
ntribué plus que toute
tre choſe, aux conditions
antageuſes qu'ils ont eſté
ntraints de nous accor-
er.

Ceux qui feront reflexion
r ce morceau d'Hiſtoire, le
ouveront fort conſidera-
e, puis qu'on y doit re-
arquer que l'Uſurpateur
u Royaume de Siam a tra-
illé pendant un fort grand

nombre d'années à tout ce qui pouvoit contribuer à le faire Roy ſans que perſonne s'en ſoit apperceu, à quoy il a réuſſi en feignant de ſe vouloir enfermer avec les Talapoins dans un Cloiſtre. Il a trouvé moyen de ſe défaire du Prince que le Roy élevoit pour luy ſucceder, de Mr Conſtance Favory qu'il a fait mourir, ainſi que les deux Freres du Roy, agiſſant en tout cela avec tant d'adreſſe, qu'il a obligé les Grands de l'Eſtat à opiner à leur mort, & forcé la Prin-

esse à l'épouser pour se faire
n droit à la Couronne. Ce
u'il y a de fort surprenant,
'est que toutes ces choses
e sont faites sans Guerre ci-
ile, & sans avoir répandu
l'autre sang que celuy de
eux qui pouvoient regner.
Enfin on doit demeurer d'ac-
ord que cet Usurpateur le
eut disputer en esprit, en
ineſſe & en conduite à tous
eux de son caractere, de
quelque Nation qu'ils soient.
Quoy que l'ouvrage que je
vous envoye, paroisse estre
un peu de vieille datte, il n'a

point encore paru dans le monde. Mr de la Neuville qui en eſt auteur, & dont vous en avez déja vû autrefois quelques autres dans mes Lettres, s'étoit engagé à faire un Idille ſur les Montagnes, ſemblable à celuy que vous verrez aujourd'huy ſur les Bois, & tous deux à l'imitation de ceux de l'illuſtre Madame des Houlieres, dont il avoit l'avantage d'eſtre connu, mais on dit qu'il a tourné ſes ſoins ſur une occupation plus ſerieuſe que celle de la Poëſie. Je vous en entretiendray quand

uand ſon ouvrage aura paſſé
e ſon cabinet dans celuy de
es amis.

LETTRE
A Mademoiſelle D. B.

POurquoy me demander ſi obligeamment, Mademoiſel. , l'Idille des Bois, qui vous ppartient mieux qu'à moy, puiſ- ue je ne l'ay fait que pour vous, r qu'inſpiré de vous; & comme ces honneur ne ſuffiſoit pas pour mplir toute mon ambition, vous outez encore que vous voulez apprendre, que pour ne l'oublier

jamais, & meſme le faire vo
à noſtre illuſtre Amie Madam
des Houlieres, à qui nous avon
l'obligation d'avoir ramené ſu
le Parnaſſe François, ce genre d
Poëſie galante & morale qu
n'eſtoit plus connu que de l'Apo
lon Italien. Ie n'oſe vous dir
icy, Mademoiſelle, tout ce qu
j'ay ſenty en liſant voſtre char
mant billet; & quoy que vou
me flattiez de vouloir apprendr
mon Idille, je vous avouë de bon
ne foy que le plaiſir d'occuper un
place dans voſtre memoire, sem
bloit ne me plus ſuffire, & qu
pouſſant plus loin ma bonne fo

ne, j'ay bien osé desirer passer
vostre souvenir jusques dans
stre cœur. Voila ce que c'est,
lademoiselle, que de m'annon-
un bonheur qui devroit borner
on ambition & mes souhaits;
ais non content de ce qui pour-
it satisfaire mes desirs, je cher-
e encore à l'augmenter par l'hon-
ur de vous plaire aussi bien que
r le plaisir de vous obeïr.

LES BOIS.

IDILLE.

DEja le bel Aſtre du jour
Avoit rendu par ſon retou
A nos Prez leur émail, à nos Bo
leur verdure,
Et déja les Bergers, dans cet he
reux ſejour,
De concert avec la Nature,
Sembloient ne reſpirer que la jo
& l'amour,
Quand Iris & Daphné, Nimph
jeunes & belles,
Que le tendre Damon conduiſit
ces lieux,
Se déroberent à ſes yeux,
Pour s'aller perdre enſemble
des routes nouvelles.

Damon qui les ſuivoit dans les Bois
de Balſy,*
Sous un feüillage obſcur s'alla cā-
cher prés d'elles,
Et là ces deux Nimphes fidelles,
Se croyant ſans témoins diſcouru-
rent ainſi.
Daphné fut la premiere à rompre
le ſilence,
Et dit, en embraſſant Iris,
Puis que dès noſtre tendre enfan-
ce,
L'amitié joint nos cœurs ainſi que
nos eſprits,
Reçois la tendre confidence
De tout ce que je ſens, de tout ce
que je penſe.
Et vous, tranquilles Bois, dont
nous troublons la paix,

* C'eſt le nom de leur Terre.

Ecoutez nos soupirs, & n'en parlez jamais.
Nous fuyons toutes deux & la Ville & les hommes,
Aimables Bois, consolez-nous;
Iadis vous n'aviez que des Loups,
Mais helas! au temps où nous sommes,
Paris en a bien plus que vous.
Vostre profond repos a pour vous tant de charmes,
Qu'il calme ce juste couroux,
Que causent les Amans, les Maris, les jaloux;
Mais pour mieux revenir de nos tristes alarmes,
Le cœur gros de soupirs, les yeux baignez de larmes,
Nous vous le dirons mille fois,
Consolez-nous, aimables Bois.

Ce ſecret nous eſt d'importance,
Quoy qu'il n'égale pas la grande confidence,
Que tant de Bergers tous les jours,
Vous font de leurs tendres amours,
Dont vous ſçavez la violence.
Souvent les oiſeaux, plus heureux
Que les Bergers & les Bergeres,
N'eprouvant point d'amour les tourmens rigoureux,
Vous font, aimables Bois, les ſeuls dépoſitaires
De leurs petits ſoins amoureux.
Tout demeure chez vous dans la pure nature:
Rien ne s'y fait à l'avanture,
Vous avez cemme nous, & vos jours, & vos nuits,

Mais, helas, comme nous, vou
n'avez pas d'ennuis;
C'eſt ce qui fait noſtre murmure
L'unique deſtin des humains
Nous paroiſt & cruel & rude.
Si nous cherchons, au fort de noſtr
inquietude,
Vn diſcret confident, tous nos effort
ſont vains,
Bois, on n'en trouve plus qu'en
voſtre ſolitude.
On ne voit plus par tout ailleurs
Que perfidie & qu'inconſtance.
Les hommes, pour avoir des cœurs,
N'ont pas plus de reconnoiſſance
Le plus foible dépit, la plus legere
abſence
Borne dans un iour leurs dou-
leurs,
Ils ſont ingenieux à craindre des
rigueurs,

Qu'ils

Qu'ils ne craignent qu'en appa-
rence,
Et ſans faire la difference
es doux empreſſemens & des ſom-
bres froideurs
Ils tombent dans l'indifference,
Qui les nourrit dans leurs erreurs;
Ainſi finit leur eſperance.
uand le Lierre une fois ſe joint
à quelque Ormeau,
Il s'y joint pour toute ſa vie;
les charmes naiſſans d'un nouvel
Arbriſſeau,
e font pas naiſtre en luy la plus
legere envie
De quelque engagement nouveau.
ſuit les mouvemens de la ſeule
nature.
Lors que l'Arbre ſeche ſur pié,
Le Lierre comme par pitié,
Le veut couvrir de ſa verdure.

Et ſi par ſa vieilleſſe il tombe
pourriture,
Le Lierre, quand il eſt lié,
En tombant avec luy prend la me
me poſture.
Le Palmier n'a-t-il pas de parei
mouvemens?
Quand d'un autre Palmier il ver
joindre les Palmes.
Alors ces deux Palmiers aman
Etroitement unis paroiſſent bie
plus calmes,
Qu'ils ne l'eſtoient tous deux dan
leurs éloignemens.
Peut-on trouver quelqu'un dans l
ſiecle où nous ſommes,
Qui s'attache pour plus d'u
jour?
Non, les hommes ſont toujour
hommes,
Vn moment produit leur amour

l'instant qui le suit, le détruit à
son tour.
bjet le plus aimé, l'objet le plus
aimable,
Ne devient-il pas haissable,
Lors qu'il ne leur paroist plus
beau?
renconire souvent de quelque
objet nouveau,
Peut-estre un peu plus agreable,
Met leur amour dans le tom-
beau;
Ou s'ils sont encore fidelles,
Malgré ces changemens divers,
voit-on un dans l'Vnivers,
uand la Parque a rompu tant de
chaisnes si belles,
ui ne cherche aussi-tost à porter
d'autres fers?
On voit tout changer sur la
terre,

Les Oiſeaux, de bocage, & le
Ruiſſeaux, de lit,
Les Prez changent de fleurs, &
les fleurs de parterre,
Tout tombe, tout s'enſevelit.
Vne loy fatale & ſevere,
Contraint chaque choſe à chan
ger;
Les moutons changent de Ber
gere,
Et la Bergere de Berger.
Iris, qu'un meſme eſprit anime,
Dit à ſon tour à ſa Daphné,
Les hommes, comme à toy, m'on
à la fin donné
Tant de mépris pour leur eſtime,
Que je croirois commettre un crime
De ne pas applaudir à ce jour
fortuné,
Où mon cœur a connu qu'il eſtoit
ſuborné.

L'erreur qui me flatoit eſt enfin
diſſipée,
Je renonce aux douceurs de leur
perfide amour,
Je ne veux plus eſtre occupée
Que des charmes naiſſans de ce
charmant ſejour;
Et puis que les ſombres bocages
Sont à preſent, Daphné, l'objet de
tes deſirs,
Joüiſſons toutes deux des meſmes
avantages,
Et goûtons les meſmes plaiſirs.
Bois, foreſts; de qui la verdure
Semble, quand elle naiſt, réjoüir
la nature,
C'eſt à vous ſeuls à qui j'en veux,
Recevez, leur dit elle, aujourd'huy
tous mes vœux.
Arbres, c'eſt en vain qu'on le
cache,

On ne voit que vous de consta
Loin de changer jamais l'arbre
vous attache,
Il faut pour le quitter que l'on v
en arrache,
Et que l'on rompe ainsi de tels
gagemens.
Si vous avez quelque inconstan
C'est pour obeir aux saisons.
L'hiver seul avec ses glaçons
Vous fait changer en apparen
Mais le Printemps qui suit, v
rend dès sa naissance
Vostre verdure & vos boutons
Et fait connoistre alors quelle
vostre innocence.
On ne vous voit jamais, Bois ch
mans, heureux Bois,
Quitter les lieux qui vous fo
naistre;
Et si par de funestes loix,

Vous estes obligez d'en sortir une fois,
Le Rossignol a beau paroïstre,
Vous n'y retournez plus ouïr sa douce voix.
Vos dépoüilles nous sont utiles
Dans nos maisons, sur nos Autels,
Vous servez à parer les Palais de nos Villes,
On offre vos odeurs aux Cieux, aux Immortels.
Ny vos Nimphes, ny vos Dryades,
N'ambitionnent pas le destin des Nayades:
On ne les entend point sur d'infidelles tons,
Chanter pour d'autres Dieux, que pour leurs Dieux champestres,
Ny s'entestant pour des Tritons,

Ioindre leurs chiffres à leu
noms,
Et les graver aux troncs des h
ſtres.
Si vos Faunes & vos Sylvains
Plus heureux dans leurs fers que
ſont les Humains,
Ne ſoupirent plus que pour ell
S'ils ſont auſſi conſtans qu'elles le
ſont fidelles,
Ils n'apprehendent plus leurs r
gueurs, leurs dédains,
Elles ne craignent plus de voir leu
feux éteints,
Et dans leurs flâmes mutuelles
S'ils ont quelques rivaux, ce ſo
les ſeuls Zephirs,
Qui ſont témoins de leurs plaiſi
Si vos Nimphes toujours ſin
res,
Partagent voſtre fermeté,

Les Dieux nous ſont bien plus
ſeveres,
Et traitent bien plus mal la foible
humanité.
Les hommes rebelles, perfides,
Font gloire de leur trahiſon,
Et par un mouvement autant hors
de ſaiſon,
Qu'ils ſont & foibles, & timides:
Les ſens qui deviennent leurs
guides,
Leur font oublier la raiſon.
L'homme qui n'eſt point né par-
jure,
Pour ſuivre ſa foibleſſe & ſon tem-
perament,
Par ſon panchant au changé-
ment,
Fait violence à la nature.
Ce qu'il veut aimer aujourd'huy,
Il l'aime ſans nulle meſure,

Demain ce ne ſera plus luy,
Et ſon cœur changeant de figure
Sçait faire à ſes plaiſirs ſuccéde
ſon ennuy.
Aprés un grand nombre d'années
La mort qui vient, & le ſurprend
Paroiſt à luy comme un torrent,
Qui l'entraiſne bien toſt à d'autre.
deſtinées.
Ce coup plus craint dans l'Vni-
vers
Qu'on ne craint celuy du Ton-
nerre,
Par un ſiniſtre & prompt revers
Le précipite ſous la terre.
Rarement la poſterité,
Vante-t-elle longtemps ſon nom, ny
ſa memoire.
Lors que l'homme eſt vivant, il eſt
couvert de gloire,
Mais l'homme aprés ſa mort eſt
dans l'obſcurité.

Bois, vous estes heureux, malgré
vostre vieillesse,
Vous causez une sainte & venera-
ble horreur; [de la tristesse;
Mais l'homme en son declin n'a que
Chacun le fuit, chacun le laisse,
Sa prudence se change en peur,
Et son esprit tombe en foiblesse.
Voila de tant de soins, helas! le
triste sort,
Qui font aimer la vie, & redouter
la mort.
Arbres, vostre destin est plus digne
d'envie,
Vous poussez pendant vostre vie,
Des feüilles, des fleurs, & des
fruits,
Et quand sous le faix des années
Vous finissez vos destinées,
Vous mourez sans regret, sans re-
mors, sans ennuis,

Voſtre encens ſur l'autel, pendan
nos ſacrifices,
Rend flexibles les Dieux à nos hum
bles ſouhaits,
Et vous parfumez nos Palais,
Mais du ſeul homme, helas! qu
reſte-t-il? les vices,
De qui le ſouvenir ne peut perir ja
mais.
Ces deux Nymphes inconſola
bles,
Sur tant de differens malheurs,
Qui rendent les hommes coupa
bles,
Sortirent de ce Bois les yeux bai
gnez de pleurs.
L'une & l'autre fidelle, & toutes
deux aimables,
Par un ſerment nouveau, jurérent
que leurs cœurs,
Seroient toûjours inſeparables.

Il me ſouvient, Madame,
ue je vous ay oüy deman-
er autrefois, s'il faloit dire
ordeaux ou *Bourdeaux*, en
arlant de la Ville Capitale
e Guyenne. La Lettre qui
ıit éclaircira voſtre doute.

A MONSIEUR ***.

LA queſtion que vous me fai-
tes, Monſieur, s'il faut
ire, Bordeaux *ou* Bourdeaux,
ıe fait ſouvenir de celle que fit
utrefois Pompée aux Beaux-
Eſprits de Rome, pour ſçavoir
'il faloit mettre dans l'inſcri-

ption de ſes titres au Temple de la Victoire, tertiò *ou* tertiùm Conſul. *Ciceron ſe fit une occupation grave d'y penſer, pour en donner ſerieuſement ſon avis, qui nous eſt rapporté par Aulugelle dans ſon bel ouvrage, intitulé* Noctes Atticæ. *Ie ne me ſens pas moins obligé que l'Orateur Romain d'avoir de l'application pour la Critique du nom d'une des principales villes du Royaume, & qui par le Teſtament de Charlemagne eſt qualifiée une des Metropoles de ſon Empire. Ie vais donc vous en écrire avec ſoin dans cette Lettre, en y met-*

ant de la dorure en quelques en-
roits, pour orner un peu le
ujet.

Une perſonne qui ſeroit de la
amille du deffunt Preſident de
ordeaux, qui fut Ambaſſadeur
n Angleterre, pourroit prendre
arty pour Bordeaux, *afin d'a-*
oir un nom commun avec une
rande & belle Ville; mais ni
ous ni moy, n'avons cet inte-
eſt particulier, au préjudice du
on choix qu'il faut faire.

Une pretenduë étymologie a
lonné lieu au doute. Il y a bien
les gens qui liſent & écrivent
Bordeaux, *ſur l'imagination*

qu'ils ont, que le nom de cette Ville, luy vient du Bord des eaux, *& qu'ainsi il faut en conformité, la nommer* Bordeaux. *Cette origine n'est pas de distinction, & de plus elle n'est pas raisonnable. Ce n'est qu'une petite allusion qui vient d'abord à la bouche, & qui n'estant pas veritable, ne fait nulle consequence pour la dénomination de la Ville. A suivre le cours des grandes Rivieres de France, & de la Garonne en particulier, depuis la sourte jusqu'à l'embouchure, il y a plusieurs Villes bâties sur le bas des eaux: Ce qui est si com-*

un, n'eſt pas plus propre à nom-
er cette Ville que les autres. Il
a meſme quelque turpitude dans
tte origine qu'il faut laiſſer à
s lieux de débauche, qu'on dit
avoir eſté appellez dans le
ieux ſtile, Bordeaux, *à cauſe*
ue ces loges de proſtitution ont
té autrefois ſur le bord de l'eau.
iceron en fait mention. Ad
artem littoris poſitis taber-
aculis caſtra Luxuriæ col-
ocaverat. Aprés avoir fait
reſſer des Tentes ſur un en-
roit du Rivage, il y avoit
lacé le camp de la luxure.
nfin, Burdigala *le mot Latin,*

eſtant plus ancien que le m
François, car on le trouve da
Auſone, Burdigala eſt nata
ſolum, &c. *il n'y a aucune ſy*
labe qui donne la moindre id
du bord de l'eau. Il n'en eſt p
de meſme dans Aigues-morte
où le Latin contient & exprim
les eaux du nom François Aqua
mortuæ.

Il faut donc chercher l'orig
ne du mot François dans Bur
digala *Latin. Elle ſe preſente d*
deux gros ruiſſeaux Bourde
& Jalles, *qui ne ſont pas élo*
gnez de la Ville, & qui à l'en
droit où ils entrent dans la G

omne, qu'on dit estre à present
us l'Eglise de Saint Pierre,
nt marqué celuy où la Ville a
lé bastie. Or on voit dans ce
remier Ruisseau Bourdes, qu'il
ut dire Bourdeaux, & non
s Bordeaux. Le fleuve de la
udée, qui de deux Fontaines, Jor
Dan, a esté nommé en Latin
ordanes, est nommé en Fran-
is Jourdain.

Le mot Burdigala mesme
ns l'étimologie, est favorable à
ourdeaux, parce que lorsque le
atin souffre une conversion de
tres au François, u, se change
la diphtongue ou. Exemples,

cubitus *coude* : curvus *courbe*
dulcis *doux* : turma *troupe*
& non pas trope qu'on trouv
barbare dans Ronſard : nutrix
nourrice, *& non pas norrice*
qu'on ne peut ſouffrir dans plu
ſieurs femmes de Paris ; *de meſme*
Burdigala *fait* Bõrdeaux.

Il y a un double exemple où la
Garonne entre dans l'Ocean turris
Corduana, *Tour de Cordouan*
Les autres Villes changent de
meſme u *en* ou. Turones,
Tours : Bituriges, *Bourges*, *&c.*
Le Palais du Roy, Lupara, *le*
Louvre & le nom meſme du Roy,
Ludovicus, *Loüis*. *Il ne faut*

as ôter à Bourdeaux la dignité
'eſtre en communauté d'une diph-
ongue douce avec des Villes con-
ſiderables, & avec des noms Au-
guſtes.

Une nouvelle preuve paroiſt
dans le nom Grec de la Ville rap-
porté par Strabon, qui vivoit du
temps d'Auguſte. On lit au qua-
triéme Livre de ſa Geographie,
Bourdegala. Or le François
ayant beaucoup d'affinité avec le
Grec, doit retenir la diphtongue
ou pour Bourdeaux. Les Latins
meſme ont eſté jaloux de la dou-
ceur de cette dibptongue dans les
Grecs, & l'ont quelquefois imi-

tée trois fois dans un meſme mot prononçant Lucullus, *comme s'il y avoit* Loucoullous. *Noſtre Langue la conſerve dans ces grands noms*, Bourges, Bourgogne; *il faut pareillement la conſerver dans la grande Ville de* Bourdeaux.

Il y a des Auteurs qui tiennent que ſes Habitans ont eſté autrefois appellez Bituriges, *parce que des familles de Bourges, en ont eſté les premiers Citoyens; & que de* Bituriges *on a ſubſtitué dans la baſſe latinité par contraction* Bourga *ou* Bourgi. *Tout cela établit le nom de* Bourdeaux.

On doit ſuppoſer que les Ha-
itans ſçavent le nom de leur
ille, comme un fils ſçait le nom
e ſon pere. Or il eſt conſtant
u'ils diſoient Bourdeu dans le
ieux langage, & depuis ils di-
ent Bourdeaux, comme il pa-
oiſt dans la Chronique Bourde-
oiſe, & dans ſes Archives de
amilles.

Elie Vinet, ce ſçavant hom-
me qui fit honneur à l'Univerſité
de la Ville, preſenta à Charles IX.
en 1564 les Antiquitez de la
Ville de Bourdeaux; & aude-
vant de ſon diſcours, on voit une
Eſtampe de la Ville, où il y a en
haut Bourdeaux.

C'eſt l'affaire des Geographe de ſçavoir les noms des Villes aussi bien que des Montagnes & des Rivieres. On lit dans le Cartes de Samſon, de Duval & de Fer Bourdeaux : & Mr Audifret qui donna l'année paſsée avec de petites Cartes la Geographie Ancienne, Moderne & Hiſtorique, a mis dans ſon diſcours, & gravé dans la Carte Bourdeaux.

Enfin pour achever de vuider entierement le partage qui depuis quelques années eſt dans le Monde entre Bordeaux & Bourdeaux, on peut alleguer

en

faveur du bel usage trois Au-
rs illustres. *M. le Maistre,*
neux *Avocat du Parlement de*
ris, *dans son Plaidoyer* xxix.
le *d'une Dame* qui fait, *dit.*
compassion à tout Bour-
aux. *M. Pelisson dans son*
istoire *de l'Academie Fran-*
se, *à l'article de M. le Comte*
Servien dont il rapporte les
res, *y met celuy de* Premier
esident au Parlement de
DURDEAUX. *Et le Pere*
uhours, *dont les nouvelles Re-*
rques *sur la Langue Fran-*
se *peuvent estre jointes à celles*
Vaugelas, comme de la Bro-

derie ſur du velours, dit au
BOURDEAUX. *C'eſt da*
ſon premier entretien qui eſt de
Mer. Au contraire à la côt
de BOURDEAUX le flux e
de ſept heures. *Il me ſemb*
que voila le nom de BOUR
DEAUX, *auſſi bien ſoûtenu*
l'excluſion de Bordeaux, que
M. le Maiſtre en avoit fait u
Plaidoyer, M. Peliſſon un
Hiſtoire, & le P. Bouhours *u*
Entretien. Je ſuis, &c.

Je vous parlay le mois der
nier du Diſcours que Mr l'E
veſque & Comte de Noyon
Pair de France, fit à l'Acade-

ie Françoiſe, le jour que cet
uſtre & ſçavant Prelat fut
ceu dans ce Corps celebre.
ous avez remarqué dans ce
iſcours, dont la Proſe vive
ſerrée dit beaucoup en peu
paroles, avec quelle for-
& quelle éloquence ce
nie merveilleux parle du
rdinal de Richelieu & de
Maiſon de Sorbonne, dont
eſt Docteur. Elle en a
é ſi penetrée de recon-
iſſance, qu'elle a nommé
s Deputez pour l'en remer-
er & le felicirer en meſme
mps ſur ſon éloquence &

ſon diſcours, & ſur les applau
diſſemens qu'il en a receus
C'eſt avec beaucoup de juſti
ce, puis qu'outre la beauté
de l'expreſſion, il a ſceu con
ſerver dans ce meſme Diſ
cours le caractere de Prelat
& d'Academicien. En effet,
il ne luy convenoit pas de
ſortir entierement de celuy
qu'un homme élevé dans les
plus hautes dignitez de l'E-
gliſe doit toûjours garder.
C'eſt une remarque qui a
eſté faite fort judicieuſement
par les gens d'eſprit & de bon
gouſt, qui parmy toutes les

eautez du Discours de Mr
e Noyon, en ont remarqué
justesse, l'art & la pruden-
e. Aussi n'est-ce pas d'au-
ourd'huy qu'il fait briller
on esprit autant que sa nais-
ance, puisque n'estant en-
ore qu'Abbé de Tonnerre,
rempliſſoit avec distinction
es premiere Chaires de Pa-
s, & preschoit au Louvre
evant leurs Majestez des
vents & des Caresmes en-
ers.

Cet article de l'Academie
rançoise me fait souvenir de
ous dire que rien ne vous

doit empeſcher de faire ach
ter ſon fameux Dictionnair
ſi vous n'avez point d'aut
raiſon de differer à l'avoi
que l'avis qu'on a donn
dans les Nouvelles publi
ques, qu'il s'imprimoit e
Hollande avec beaucou
d'augmentations. Il eſt aiſ
de juger que cette nouvell
eſt faite à plaiſir. Le Diction
naire de l'Academie Fran
çoiſe eſt un Ouvrage qui doi
faire autorité, parce qu'i
eſt compoſé par un tres-
grand nombre de perſonnes
entierement conſommées

ns la connoissance de la
angue, & si jamais nous le
oyons augmenté, il le sera
r la mesme Compagnie
ui l'a donné au Public. S'il
stoit par d'autres, que ser-
roit d'y trouver de nou-
eaux termes & de nouvelles
çons de parler, puisque ces
ditions ne seroient point
écisives, & qu'on ne pour-
oit, estre autorisé à s'en ser-
r, par le peu de poids qu'au-
oient les Auteurs qui les
roient inserées. Il faut re-
arder ce Dictionnaire, tel
ue le debite le S^r Coignard.

comme un Livre consacr
auquel il ne peut estre pe
mis de toucher. La Lett
suivante vous fera connoist
le sentiment qu'on en do
avoir.

A MONSIEUR...

*VOus me demandez si j'ay v
le Dictionnaire de l'Acad
mie Françoise? Oüy, Monsieu
je l'ay vû, & je vais vous re
dre compte de l'attention avec l
quelle je l'ay consideré.*

*Il y a des livres à qui l'on d
de l'honneur & de la soûmissi*

omme aux Puiſſances. Ils ont
n caractere d'autorité, qui leur
vient du grand nom de leurs Au-
eurs. Le Dictionnaire que l'A-
ademie Françoiſe vient de don-
er au Public, eſt de ce rang là;
& de plus, il merite de luy-meſ-
ne & de ſon propre fonds d'eſtre
eaucoup eſtimé. Dans quelque
our & ſous quelque idée qu'on le
egarde, tout y paroiſt tres beau
& tres-bon.

C'eſt un édifice, ou pour ainſi
ire, le Cardinal de Richelieu, ce
Genie ſi ſublime, a mis la pre-
niere pierre. Les fondemens en ont
té poſez par des Academiciens

illuſtres, Meſſieurs, Chapelain
Balſac, Corneille, Patru, Ablan
court, Vaugelas, Meſeray, Con
rart, Peliſſon, &c. tous, des étoi
les de la premiere grandeur. On
a tenu beaucoup de ſeances, & on
s'eſt donné diverſes occupation
pour faire le recüeil des terme
de la Langue Françoiſe, & l
choix de ſes phraſes; & pour y
inſerer les remarques qui y con
viennent. Enfin, aprés avoi
taillé toutes les pierres & poly le
marbres, il s'en eſt formé un
Corps auguſte de la Langu
Françoiſe, qui fait voir ſa beau
té, ſon élegance, ſa pureté & ſa

manière noble & correcte de s'ex-
primer. Tout y est dans une telle
perfection, qu'on diroit que les
Academiciens qui ont finy ce
grand Ouvrage dans le Louvre,
superbe Maison Royale, ont co-
pié leur modele, & ont construit
un Palais à nostre Langue.

Le frontispice en est auguste,
dans l'Epistre au Roy, & dans
la Preface, deux pieces achevées,
dignes des meilleurs Maistres de
l'antiquité. La Langue Fran-
çoise y est mise en œuvre avec
tant de dignité, de force & de
politesse, qu'il paroist bien, qu'on
a voulu y donner un vray exem-

ple de la Langue ſelon l'uſage d
Dictonnaire

Ce Dictionnaire a retenu l
meſme ordre que gardent ceux de
diſciplines & des ſciences. Com
me les Dictionnaires Grecs &
Latins, il commence par les Ra
cines des mots, il s'avance au
tronc de l'arbre, & il en eſtend
enſuite toutes les branches, char
gées de quantité de termes qui en
naiſſent. Ainſi la Langue Fran
çoiſe y paroiſt dans une eſpece d
Genealogie.

Le Dictionnaire de l'Acade
mie ſurpaſſe meſme les Grecs &
les Latins, en ce que les Auteurs

ui ont composé ces derniers,
'estoient, ni Demetrius de Pha-
re, ni le docte Harron. C'a esté
obert & Henry Estienne, à qui
s deux Langues estoient étran-
eres, & qui ne les possedoient
inparfaitement. De plus, c'est
ue le travail estoit trop fort pour
n homme seul, & que mesme
n'a pas entierement penetré les
angues Grecque & Latine Le
avant Traducteur des Epistres
Ciceron à Atticus, dit dans
Preface avec preuve d'exem-
es, qu'il y a des termes dans ces
pistres qui ont un sens different
celuy qu'on leur donne ordi-

nairement : & ce ſens ne ſe trou ve point dans les Dictionnaire Latins. Il n'en eſt pas de meſm du Dictionnaire de l'Academi Françoiſe. Les perſonnes habile qui l'ont compoſé, ſçavoient a fond toute l'étenduë de cette Lan gue, & ils ont exprimé tous les ſens des termes. Auſſi ont-ils eu l'avantage de ſe trouver dans les beaux jours de la Langue Fran çoiſe, qui eſt dans le periode de ſa ſplendeur. Il y a auſſi dans les Dictionnaires Latins des termes & des manieres de parler de la baſſe latinité, ce qui eſt de mau vais exemple. Il n'y a dans le

Dictionnaire de l'Acadomie
rançoiſe, que des termes & des
anieres de parler, ſelon la pu-
té & l'elegance de la Langue
rançoiſe, ce qui eſt tres bon à
niter. Elle y a ſes magaſins &
s treſors, & tout ce qu'on en
re, eſt bien conditionné & d'u-
ge.

Le Dictionnaire de l'Acade-
ie eſt une belle Anatomie du
'orps de la Langue Françoiſe;
utes les parties en ſont ſeparées
vec beaucoup de ſimplicité & de
ſteſſe, & au lieu que l'Anato-
ie du corps humain augmente
destruction, celle du Corps de

la Langue Françoiſe, en faiſant mieux connoiſtre ſes termes détachez, eſt propre & utile à les faire rentrer dans un Diſcours d'Hiſtoires, de Morale ou d'Eloquence.

Le nombre eſt grand de ceux qui ont travaillé à ce Dictionnaire. Ce ſont les Quarante de l'Academie Françoiſe, ſans compter un plus grand nombre de leurs Predeceſſeurs, qui y ont tous contribué de leur application & de leurs ſoins, pour le mettre dans l'eſtat & la forme où il eſt. Le nombre luy acquiert une grande diſtinction, & le titre glorieux

du

du Dictionnaire des Quaran-
te, *comme on dit, la Version des*
Septante.

Il faut encore considerer dans
ces Quarante, & dans tous les
autres qui les ont précedez, les
differens caracteres de leurs per-
sonnes. Il y en a eu, pour ainsi
dire, des trois Ordres, du Clergé,
de la Noblesse, & du Tiers-Estat.
Ainsi le Dictionnaire de l'Aca-
demie est comme un Ouvrage des
Estats assemblez de la Republi-
que des Lettres.

Un demy Siecle a esté neces-
saire pour l'ébauche, la conti-
nuation, & la perfection du Di-

ctionnaire, qui doit durer autant que la Monarchie Françoiſe. Ce qui coute beaucoup de temps en eſt plus ſolide, & d'une plus longue durée. Les fruits auſquels la nature met le plus de temps à les produire & à les meurir, ont une meilleure & plus forte conſiſtance que les autres. Ils ne ſont pas ſujets à ſe gâter dans leur ſaiſon, & meſme ils ſe conſervent juſques au delà de l'hiver. Il y a eu encore de la ſageſſe & de la prudence à retarder la fin & la publication du Dictionnaire de l'Academie. Depuis cinquante ans qu'on a commencé à travailler,

il y a eu une grande variation dans la Langue Françoise. Le grand nombre de gens habiles & polis qui ont regné dans le monde durant tout ce temps là, & qui avoient un bon gouſt & l'oreille fine & delicate, balançoit pluſieurs termes & pluſieurs expreſſions; en quoy la Langue eſtoit ſemblable à une aiguille aimantée qui a de l'agitation, & comme l'agitation dure quelque temps, il a fallu attendre que le mouvement auquel eſtoit la Langue Françoiſe, fuſt fixe, avant que d'en declarer le bel uſage, l'uſage public, autoriſé, & ſcellé par l'Academie.

Enfin, le Dictionnoire de l'Academie Françoiſe a eu ſa naiſſance ſous une grande & heureuſe conſtellation, lors que le Soleil de la France eſt dans ſon apogée. Autrefois Virgile, pour donner un air de grandeur à ſes Georgiques, ouvrage merveilleux, qu'il a finy y ayant mis la derniere main, en marque le temps par les Victoires d'Auguſte.

Hæc ſuper arvorum cultu, pecorumque canebam,
Et ſuper arboribus, Cæſar dum magnus ad altum
Fulminat Euphratem.

Je travaillois, *dit il*, à mes

Georgiques ſur la culture des champs & des arbres, & ſur le ſoin qu'on doit avoir du beſtail, lors que le Grand Ceſar faiſoit retentir du bruit de ſes armes les rives de l'Euphrate.

L'Academie Françoiſe peut ſe donner la gloire d'avoir compoſé & achevé ſon Dictionnaire, dans le temps que Louis le Grand rend ſon nom redoutable ſur les bords de la Sambre, de la Meuſe, & du Rhin ſur l'Ocean, & ſur la Mediterranée, lors qu'il prend de grandes Villes avec leurs Forteresſes, & qu'il gagne de fameu-

ſes Batailles en Flandre, en Italie & en Eſpagne ; lors que toute l'Europe retentit du bruit éclatant de ſes Conqueſtes & de ſes victoires.

Tout ce que je viens, Monſieur, de remarquer ſur le Dictionnaire de l'Academie Françoiſe, ſe fait voir dans une grande élevation. Il ſera deſormais le Tribunal où les doutes & les differens de la Langue Françoiſe doivent eſtre portez, pour y eſtre jugez ſouverainement. Il ne faut plus conſulter autre part, ny chercher ailleurs la regle, l'uſage, & l'autorité des Poëtes & des Ora-

teurs. Les Historiens & les Phi-
losophes, & tous ceux qui veu-
lent bien parler & bien écrire,
doivent se soumettre absolument
au Dictionnaire de l'Academie
Françoise, & reconnoistre ses
Décisions sur les termes & sur
les expressions, comme sur une
loy universelle & inviolable. Ie
suis, &c.

Il a paru depuis quelque temps tant de differens Ouvrages pour & contre ceux qui ont la tentation de se marier, que ce sujet est devenu la matiere de l'amuse-

ment public. C'eſt ce qui a engagé Mr de Vin à faire l'Epiſtre en Vers que je vous envoye.

L'AMANT RAISONNABLE.

JE vous aime, Philis, & vous m'aimez auſſi.
Que demandez-vous davantage?
Et pourquoy me preſſer ainſi,
De ſceller noſtre foy du ſeau de mariage?
Vous laſſeriez-vous d'elle, & d'un ſi lourd fardeau,
Qui peut vous avoir dit qu'elle n'a rien à craindre?

Quoy?

roy, sous luy voulez-vous l'estouf-
fer & l'esteindre,
du lict nnptial en faire le tom-
beau?
Ah! je vous croyois plus fidelle,
Et j'aurois autrefois juré
d'une flamme qui fut & si tendre
& si belle.
ntente d'elle-mesme, auroit tou-
jours duré.
Helas! si vous m'aimiez encore,
Vous n'exigeriez rien de plus,
Et de mon cœur qui vous adore
Vous loüeriez les sages refus;
Car enfin ma main dans la vôtre
de tous les moyens le plus per-
nicieux
Pour nous asseurer l'un de l'autre,
Et loin de nous en trouver mieux,
en-tost à la tiedeur nos feux ce-
dent la place

Nous verrions l'hymen odi
Dans nos cœurs engourdis v
toute ſa glace.

&

Juſqu'aux ſacrez Autels q
l'amour a ~~cond it~~ co
Et le Galant & la Maiſtr
Il reſte au milieu d'eux pen
toute la nuit
Et leur fait goûter le
fruit
De leur vieille & longue
dreſſe;
Mais dès que le Soleil a rame
jour,
Il va noüer ailleurs une int
nouvelle,
Et s'envolant à tire d'aiſle,
Leur fait toûjours en vain a
dre ſon retour.
Ainſi ces eſpoux par ſa fuit

Abandonnez, laissez à leur propre
condnite,
Et pressez cependant par la neces-
sité
Qui les met de s'aimer certaine
bienseance,
Les espoux, dis-je, alors sentent la
dureté
Du lien que serra leur commune
imprudence,
Et se faisant de leur maison
Vne affreuse & triste prison,
Ne peuvent l'un de l'autre essuyer
la presence.

§

L'Homme né pour la liberté
Sent revolter son cœur contre ce qui
le force
Et du joug bien-tost dégoûté,
Il ne fait plus de vœux que pour un
prompt divorce.

Il eſt vray que l'hymen avoit q
que douceur
Quand de moins dures loix en
mettoient l'uſage.
Pour lors à la moindre
deur
On en rompoit les nœuds, on ſo
d'eſclavage,
Et, toûjours libres par ces lo
Sans ſe geſner l'un l'autre, on
ſoit à ſon choix
De mariage en mariage.
Mais des noſtres, helas, la cr
rigueur
A cet heureux commerce obſ
ment s'oppoſe,
Et du divorce enfin nous ôte la
veur.
Quel affreux deſeſpoir quand
nous impoſe
La funeſte neceſſité

brouter malgré soy pendant
toute sa vie
, plus sot qu'une chèvre, on s'at-
sache, on se lie;
adorer ce lien, qui par tout res-
pecté,
damne jusqu'aux vœux faits
pour la liberté;
n'oser de ses fers murmurer ny
se plaindre,
les voir d'autant plus nous ser-
rer, nous estreindre
e plus, pour s'en sauver, on veut
faire d'effort,
Et dans sa dure & longue peine
Pour seul & dernier reconfort
D'attendre que la seule mort
enne à pas trop tardifs rompre
& briser la chaîne
Dont, Artisan trop malheureux,
Soy-même on a formé les nœuds.

Trop ſous le poids qui les accable
De leurs cris importuns ſont retentir nos bois ;
A leurs triſtes concerts ne meſlons point nos voix ,
Et ſoit à ſes dépens qui voudra miſerable.
Laiſſons l'hymen aux Artiſans :
Il n'eſt propre, Philis, qu'à de ſemblables gens,
Qui ſçavent en tirer un ſolide avantage.
Vne femme & pluſieurs enfans
Sont pour eux un ſecours dans leurs beſoins preſſans ,
Et le ſeul intereſt ſous ſon joug les engage.
De leurs divers travaux ſont-ils preſſez, ou las ,

Aussi-tost chacun d'eux tour à tour
les soulage;
Tout agit, tout se meut dans leur
petit ménage.
Ainsi, loin d'essuyer ce cruel em-
barras
Que nous feroit sentir un second
mariage,
Plus ils ont de mains & de bras,
Plus l'ouvrage entre eux se par-
tage,
Plus la besogne avance, & par
bonne raison
Plus l'argent vient à la maison.

Enfin s'il faut estre sincere,
Ie vous diray de bonne foy
Que l'hymen ne vaut rien ny pour
vous ny pour moy.
A vostre égard, Philis, vous ne
sçavez que plaire.

Tout voſtre patrimoine eſt dans
voſtre beauté ;
Vous n'avez rien ; de mon côté
Mon bien eſt mediocre ; asnſi, que
vous en ſemble ?
Seroit-il de bon ſens de nous unir
enſemble ?

Z

Vous eſpouſer ſeroit le plus doux
de mes vœux,
Et malgré ce Rien qui m'ar-
reſte
Bien-toſt pour noſtre hymen vous
verriez ma main preſte,
Si le peu que j'en ay ſuffiſoit pour
nous deux.
Mais par noſtre union s'il faloit de
ma bourſe
Puiſer encor pour vous à la petite
ſource
Quoique meſme à m'entretenir

Elle ne puisse, helas, qu'avec peine
fournir,
Quelle seroit nostre ressource?
Ah! bien-tost dans un Hospital
Nous irions vous & moy pleurer
de compagnie,
Et, peu sages espoux dans un sort si
fatal,
Nous reprocher peut-estre une si
triste vie.
Peut-estre que de mon malheue
Ie vous regarderois comme le seul
Auteur.
Vous me diriez aussi peut-estre
Que du don de ma main j'estois
l'unique maistre;
Que, loin de vous en accuser,
Il dépendoit de moy de vous la re-
fuser,
Et que si sur mon bien j'eusse esté
plus sincere

Sur nostre hymen presse vous eussiez
pû vous taire.
En un mot nous plaignans, vous de
moy, moy de vous,
Qui nous consoleroit ? qui prendroit
soin de nous,
Et dans ce dur estat de commune
foiblesse
Que deviendroit nostre tendresse ?

Z

Il est vray qu'autrefois il fut un
temps heureux
Où le combien a-t-il, & le combien
a-t'elle,
Estoit par les Amans traité de ba-
gatelle.
Qu'on fust pour lors ou riche, ou
gueux,
S'aimer c'estoit assez pour se mettre
en ménage,
Et d'un contrat de mariage

L'amour seul, alors genereux,
Dressant & les loix & les clauses,
Consultoit peu la Dot, & regloit toutes choses.
Aussi c'estoit un temps où sans peine & sans soin
La terre fournissoit d'une main liberale
Tout ce dont on avoit besoin,
Mais depuis qu'il est une halle
Où tout au poids de l'or & s'achete & se vend,
Vne Belle en vain nous étale
Ce qu'elle peut avoir d'appas & d'agrément;
Si son bien ne soûtient ce charmant étalage
C'est autant de perdu; toûjours prudent & sage

On s'en tient avec elle au ſeul titre
d'Amant,
Et maintenant on la marchande
Comme chez un boucher quelque
morceau de viande.

O ſiecle! ô temps! ô mœurs! ô fleuve
de Lignon,
Sur tes bords toûjours vers eſtoit-on
mercenaire?
Parle, dis-nous, ton Celadon
Aimoit il ainſi ſa Bergere,
Et ſa tendreſſe ménagere
Songeoit-elle à ſon bien? Non, ce
noble Paſteur
Brûloit d'une ardeur moins com-
mune,
Et, ſans penſer à ſa fortune,
Ne vouloit d'elle que ſon cœur.
Mais, helas, meſme ſans baſ-
ſeſſe

On regarde aujourd'huy la Dot de
sa Maistresse
Et quiconque voudroit en user au-
trement
Verroit en peu de mois refroidir sa
cuisine,
Et dans le mesme monument
Trois ou quatre jours de famine
Reduiroient l'Amante & l'A-
mant.

§

Tant qu'on n'est que garçon &
fille
Chacun fait de son mieux & l'on
vit comme on peut;
Mais dés qu'on forme une fa-
mille
Et que plus vîte qu'on ne veut,
Vne femme un peu trop feconde
Des enfans qu'elle fait embarrasse
le Monde,

Ah ! Philis, eſt-il temps de ſe plaindre du ſort,
Et, trop preſſé par ſa miſere,
Faudra-t-il qu'un malheureux pere,
Pour mieux vivre à ſon aiſe, en ſouhaité la mort?
Non, croyez-moy, l'Hymen n'eſt point ce que l'on penſe;
Pluſieurs ſur cette Mer s'embarquent ſans biſcuit,
Et peu ſongent à la dépence
Qui le precede, ou qui le ſuit.
Cependant il eſt bon de prevoir toutes choſes,
Car qui n'en voit que le plaiſir
S'expoſe ſouvent à cueillir
Bien plus d'épines que de roſes.

S

Mais vous branſlez la teſte, & vous avez tout l'air....

Quoy, faut il un détail pour vous
persuader?
Entrons-y, soit, avant qu'on puisse
le conclure
Il faut à l'Epouse future
Envoyer de riches presens,
Et quand on pourroit d'elle en avoir
la dispense,
On sçait que Messieurs ses pa-
rens
N'auroient pas la mesme indul-
gence.
On pourroit les flechir, me direz-
vous; erreur.
Nul quartier là dessus, autrement
on presume
Que nos feux ont peu de chaleur,
Et vouloir negliger cette vieille
coustume
Ce seroit s'exposer à toute leur fu-
reur.

Ainſi de peur de leur déplaire
Comme ils en font la loy, ce preſent nuptial,
Malgré qu'on en ait, doit ſe faire.
Mais ſans les mettre en jeu, parlons en general.
La Belle qu'on pourſuit ſous le nom de maiſtreſſe
Iuge par luy de nous ; elle s'en fait honneur,
Le montre à ſes voiſins, meſure à ſa richeſſe
Et ſon merite & noſtre ardeur,
Et ſur le pied de ſa valeur
Donne, ou refuſe ſa tendreſſe.
Si ce qu'on offre eſt de grand prix,
On nous careſſe, on nous fait feſte ;
Si mediocre, quoy qu'honneſte,

On nous reçoit avec mépris,
Et l'on nous le jette à la teſte.
C'eſt, dit elle, inſulter les
gens,
'eſt en uſer fort mal, & c'eſt luy
faire injure.
z propre vanité, celle de ſes pa-
rens
lus ſotte que la ſienne, auſſi-toſt
en murmure,
Et l'Amant, contraint d'em-
prunter,
Quand, encor plus ſot qu'eux, il
veut les ſatisfaire,
Bien-toſt commence à regreter
es ruineux preſens qu'on l'oblige de
faire,
Et ſouvent même à déteſter
La femme qu'on luy vend ſi
cher.

Janvier. 1695. O

S

L'argent & les Bijoux délivrez a-
vec peine,
Pour surcroiſt de chagrins on parle
des habits.
Chers ou non, n'importe, à tel
prix
Qu'ils ſe puiſſent monter, il faut
vétir en Reine
La femme qu'on prend moins qu'on
ne l'achete. Enfin,
Aux habits, aux preſens, ſuccede
le feſtin.
Autre dépenſe à faire, à payer au-
tre ſomme.
Ce régale qu'on doit à ſes nombreux
parens
Se fait encor à nos dépens,
Et fuſt l'Amant d'ailleurs, bienfait,
ſage, honneſte homme,
Euſt-il un Contrat bien ſigné,

ans cela point d'hymen, & ſans
ceremonie
Vn bruſque & fier congé donné
Suit de prés ſon Oeconomie.
Que ſi l'Amant eſt aſſez ſot
our vouloir juſqu'au bout prodi-
guer ſa folie,
Helas! on y conſent, mais qu'il
ſçache en un mot
u'il ne doit plus compter, le jour
qu'il ſe marie,
Que ſur la moitié de la dot,
Et que le reſte de ſa vie,
n faſte, en vanitez l'autre moitié
périe
Luy fera pleurer ſon amour,
es preſens, ces habits, & ce funeſte
jour.

S

e n'eſt pas tout encor; l'habitude
eſt formée,

Et dès ce meſme jour à de riches habits
La jeune Epouſe accoutumée
Ne veut plus en porter qui ſoient de moindre prix.
Bien loin, dès qu'il paroiſt une mode nouvelle,
Elle eſt chez le Marchand la premiere à courir,
Et mèpriſant bientoſt la jupe la plus belle,
Dès qu'elle en veut une autre, il faut la luy fournir.
De là qu'arrive-t-il? d'habits ainſi munie
Peut-elle ſe reſoudre à garder la maiſon,
A veiller ſur ſes gens, à coudre, à filer? Non,
De compagnie en compagnie
Elle cherche à ſe faire voir,

Et dés le matin jusqu'au soir
Promenant sa magnificence,
Se voit presqu'en tous lieux contrainte de joüer.
Et de payer enfin par cette complaisance
Le plaisir qu'elle prend à s'entendre loüer.

Comment après cela soutenir un mé-
nage!
Mettra-t-on, pour le défrayer,
Sans fonds & sans credit, l'un après l'autre en gage
Ces meubles précieux, ces boucles, ce collier
Que l'on doit, & qu'il faut payer!
Que faire? par quels artifices
Elever des enfans, comenter des nourrices,

Des ſervantes, & des laquais ?
Quoy, la Coquette enfin par ſes galanteries
Et l'Epoux indigent par ſes friponneries,
De leur triſte maiſon fourniront-ils aux frais ?
Ah ! ne m'en parlez plus, tout cela m'épouvante.
Le mieux que nous pourrons paſſons nos plus beaux jours,
Et fuyant de l'hymen la charge trop peſante,
Contentons-nous, Philis, de nous aimer toujours.

L'amour eſt ingenieux pour réuſſir dans ſes entrepriſes, mais il n'eſt pas toujours heureux dans les

moyens qu'il choisit pour parvenir à ce qu'il souhaire, & vous en demeurerez d'accord, quand vous sçaurez l'avanture que je vais vous raconter. Un Cavalier tout plein de merite fut appellé pour quelque affaire assez importante dans une des meilleures Villes du Royaume. Il y passa quelque temps, & comme il avoit des manieres tres-polies, & tout l'agrément d'esprit qu'on peut souhaiter, il ne luy fut pas fort difficile de trouver accés chez toutes les Dames.

Les plus fieres le recevoient avec toutes les marques d'eſtime qu'il en pouvoit eſperer ; mais il s'attacha ſur tout à voir une aimable Veuve, qui quoy qu'agée de plus de trente ans, avoit certains traits qui la faiſoient paroiſtre fort jeune. Elle eſtoit vive, enjoüée, & avoit je ne ſçay quoy de piquant qui la faiſoit rechercher de tout le monde. Le Cavalier la trouva fort à ſon gré. Il avoit fort peu de bien, & s'il ëuſt pû l'engager à l'épouſer, c'eſtoit un party avantageux qui

l'auroit

'auroit accommodé. Ainſi il
employa tous ſes ſoins à ſe mer-
tre bien dans ſon eſprit, mais
ce n'eſtoit pas aſſez. Il falloit
ſe mettre bien dans ſon cœur,
ce qui n'eſtoit pas aiſé. De-
puis huit ou dix années de
veuvage, elle n'avoit point
voulu ſe remarier, & il luy
ſembloit que rien n'eſtoit
préferable au plaiſir de ſe
voir libre, & de pouvoir ſou-
tenir ſans embarras les dé-
penſes convenables aux per-
ſonnes qui ont quelque rang.
Cependant le Cavalier fut
perſuadé qu'en ſe rendant

extrémement assidu, il l'accoutumeroit si bien au plaisir qu'elle prenoit à le voir, que ne pouvant plus y renoncer, elle seroit obligée de l'arrester par le mariage. Ainsi lors que les affaires furent terminées, il ne voulut point quitter la partie, & demeura dans la mesme Ville jusqu'à ce qu'il eust vû déterminément ce qu'il pourroit obtenir de l'aimable Veuve. Insensiblement il en estoit devenu fort amoureux, & il ne luy fut pas difficile de s'apercevoir avec le temps qu'il

n'en estoit pas hay. Comme íl avoit de l'esprit, & qu'il sçavoit tourner finement les choses, quoy qu'il luy eust avoüé plus d'une fois qu'il n'estoit pas riche, il ne laissa pas de luy témoigner adroitement qu'il n'avoit point de bonheur à espeter, s'il ne passoit sa vie avec elle; à quoy il ajoûtoit quelquefois, qu'elle pourroit plus mal faire que de le choisir préferablement à d'autres Amans, qui ne cachoient point leurs prétentions. Elle répondoit en plaisantant, que s'il estoit

bien de ſes Amis, il ne vou-
droit pas luy conſeiller de
renoncer au Veuvage, n'y
ayant point d'eſtat plus heu-
reux, ny plus agreable pour
une Femme qui avoit de
quoy ſe paſſer de tout le
monde. Le Cavalier eſtoit
obligé d'en convenir, mais
en meſme temps il luy op-
poſoit qu'il y avoit fort peu
de Maris qui demeuraſſent
Amans, comme il l'aſſuroit
de l'eſtre toute ſa vie, & qu'-
un avantage ſi particulier me-
ritoit bien qu'elle y fiſt atten-
tion. Il la mettoit ſur cette

matiere le plus souvent qu'il pouvoit, & enfin la priere qu'il luy fit de luy expliquer les vrais sentimens, estant devenuë fort serieuse, elle luy dit qu'elle l'estimoit, & mesme l'aimoit assez pour vouloir bien se resoudre en sa faveur, à changer le dessein qu'elle avoit fait de vivre toujours indépendante & maistresse d'elle mesme, mais que le mariage qu'il luy proposoit devant l'engager à une double dépense, qu'elle ne pouvoit soutenir seule, elle n'y consentiroit que quand

il pourroit luy faire voir que son bien montoit à cinquante mille écus. La Dame qui avoit cru se tirer par là d'affaires, parce qu'elle estoit instruite du peu de fortune du Cavalier, se trouva embarassée de ce qu'il marqua estre content, pourveu qu'elle l'assurast que quand il seroit en possession de cette somme, elle luy tiendroit parole. Il ne la quitta pour revenir à Paris, qu'aprés qu'il en eut receu cette asseurance. Il s'estoit mis sous main d'une affaïre où il y avoit beau-

coup à gagner, & à son retour il la trouva en fort bon estat, mais il falloit trois ou quatre années pour la consommer, ce qui paroiſſoit un long terme à son amour. Il conta à un Amy, à qui il ne cachoit rien, l'engagement qu'il avoit avec la Veuve, & cet Amy voyant son impatience pour venir à bout de ses desseins, luy dit qu'il sçavoit une voye plus courte & plus certaine pour luy faire avoir cent mille francs. C'estoit le prix qu'une Vieille vouloit mettre à un

Mary, pourvû qu'il fuſt de ſon gouſt, & le party pouvoit convenir d'autant plus au Cavalier, qu'outre qu'elle eſtoit d'une ſanté fort infirme, & d'un âge à ne vivre pas encore longtemps, elle vouloit tenir la choſe ſecrete, & y trouver un nouveau ragouſt par le miſtere. Elle avoit certaines extravagances d'humeur dont il falloit qu'il s'accommodaſt, & qui eſtoient fort connuës, mais il n'en fut point épouvanté, & la certitude d'avoir du bien pour eſtre en eſtat d'épouſer

l'aimable Veuve prévalant à toutes choses, il se montra tout prest de conclurre, s'il y avoit apparence qu'il fust bien-tost retiré de l'esclavage où il vouloit bien se mettre. Son Ami s'estant chargé du succés du mariage, prit un jour avec la Vieille pour leur entreveuë. Le Cavalier plut, les cent mille francs luy furent comptez, & en peu de jours l'affaire fut terminée. Jamais on n'eut plus de soin de bien garder un secret. Les visites du nouveau Mary furent reglées, & on souhaita

qu'elles fussent rares. Le Cavalier qui en estoit fort content, en feignit quelque chagrin pour mieux gagner l'esprit de la Vieille. Elle luy parut en fort peu de temps une des plus ridicules personnes dont il eust jamais entendu parler. Cependant sa complaisance à louër tous ses defauts le rendit digne de ses liberalitez, & en six mois elles allerent si loin, qu'il écrivit à la Veuve qu'il pourroit bien-tost remplir la condition qu'elle avoit voulu exiger de luy pour leur ma-

riage. La Dame luy répondit que ſa fortune luy ſembloit ſi prompte qu'elle avoir peine à n'en pas douter ; qu'il la trouveroit toujours dans la réſolution d'executer ſa promeſſe, mais qu'elle ne pouvoit luy déguiſer qu'un preſſentiment ſecret luy faiſoit croire qu'il n'auroit jamais d'autre nom pour elle que celuy de ſon Amy. Le Cavalier ſe chagrina de cette réponſe, & la prit pour un preſage de ce que la Vieille devoit vivre ſi longtemps, que la parole qu'ils s'eſtoient don-

née demeureroit ſans effet, mais ce chagrin ne luy dura guere, & elle mourut un mois aprés. Elle eſtoit dans une telle réputation de folie, & la meritoit à ſi bon titre, que par le conſeil de ſon Amy il ſe diſpenſa d'en prendre le deuïl, pour ne pas avoir la honte de declarer qu'elle eſtoit ſa Femme. Son amour impatient le fit voler vers la Veuve, qui le receut de la maniere du monde la plus obligeante. Elle le felicita ſur le bien qu'il avoit trouvé moyen d'acquerir ſi prom-

premeut, & l'assura que quand la fort ne l'auroit moins favorise, la succession d'une Parente qu'elle avoit à recueillir venoit de la mettre en estat de l'épouser par son seul merite, & qu'elle n'avoit plus rien à examiner de ce costé là. Le Cavalier ressentit toute la joye qu'il devoit avoir d'une assurance si tendre, & comme la Veuve devoit aller à Paris au premier jour pour cette succession, il la conjura de ne point partir que leurs affaires ne fussent finies. Les instances qu'il luy fit obtin-

rent ce qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur. Elle fit dreſſer les articles dont il la laiſſa maiſtreſſe, & ſur ce qu'elle attribuoit à la force de l'étoile le pouvoir qu'il avoit eu de la faire conſentir à un ſecond mariage, aprés le refus qu'elle avoit fait de pluſieurs partis avantageux, il luy dit que de ſon coſté il s'eſtoit reſolu pour l'acquerir à faire une choſe qui avoit eſté pour luy la peine la plus cruelle. Là-deſſus il luy fit l'hiſtoire de ſon mariage, & la Veuve ayant voulu ſçavoir le nom

de la Vieille, elle rougit tout d'un coup, garda un peu de temps le silence, & luy dit ensuite que son pressentiment avoit esté veritable, & qu'il ne seroit jamais que son amy. Cette vieille estoit sa mere. Comme on l'avoit veuë toûjours sujette à des visions fort extravagantes, la Veuve qui estant fille avoit esté élevée dans un Convent, d'où son mary l'avoit menée en Province aussi-tost aprés leur mariage, s'estoit fait la mesme honte de faire connoistre qu'elle fust sa fil-

le, que le Cavalier témoignoit s'en faire de prendre le nom de son mary. Ainsi depuis plus de quinze années elles n'avoient eu aucune correspondance, & c'estoit sous le nom d'une Parente qu'elle avoir trouvé à propos de dire qu'une importante succession luy venoit d'écheoir. Il est impossible d'exprimer la douleur du Cavalier, qui avoit mis un obstacle invincible à son bon-heur, par la mesme voye qui devoit le rendre indubitable. Les plus fortes

FORTVNÆ·
MANENTI·
SEQVANI·ITERVM·
SVBACTI·1672

protestations que luy fit la Veuve d'une amitié éternelle, tendre, sincere, & pleine de confiance, ne le consolerent point d'un bien qu'il perdoit par le seul empressement qu'il avoit eu de le posseder, & ses regrets convainquirent aisément la Dame, qu'on ne la pouvoit aimer avec plus d'attachement.

Je vous l'ay dit souvent, & je vous en feray souvenir toutes les fois que je vous envoyeray des Medailles qui n'auront pas esté frapées pendant la guerre presente,

Janvier 1695.

que toutes celles que vous trouverez dans mes Lettres qui regardent l'Hiſtoire du Roy, y ſont ſans ordre, mais avec le temps vous les y trouverez toutes, quoy qu'il me reſte encore à vous parler d'un grand nombre. Dans celle que je vous envoye aujourd'huy, la Fortune eſt debout entre deux trophées qu'elle couronne de laurier. On y lit ces paroles: *Fortunæ manenti.* & dans l'exergue, *Sequani iterùm ſubacti 1672.* Cette Medaille a eſté frappée aprés la ſeconde Conqueſte de la Franche-

Comté, pour faire voir que la Fortune eſt conſtamment attachée aux Armes victorieuſes du Roy. Quoy que cette Medaille ſoit vieille, je ne vous la donne pas hors de ſaiſon, puis que dans ce temps, où la Paix eſt ſi neceſſaire à l'Europe, les Alliez doivent conſiderer que la Victoire eſt inſeparable des armes du Roy, qu'elle l'a toûjours eſté, que ce Prince a déja donné deux fois la Paix à l'Europe en ſacrifiant une partie de ſes conqueſtes, & que l'Eſpagne

s'eſtant jointe à ſes ennemis pour l'attaquer de nouveau, a perdu la Franche-Comté, que ce Prince toûjours victorieux avoit bien voulu luy rendre, ce qui doit faire voir aux Alliez que s'ils peuvent obtenir une fois du Roy des conditions avantageuſes, ils ne doivent point ſe liguer contre luy, puiſque cette meſme fortune que le Roy par ſa valeur attache toûjours à ſes armes, leur feroit perdre de nouveau ce que Sa Majeſté auroit bien voulu leur accorder pour faire joüir

l'Europe d'une paix profonde.

Mr de Fer dont je vous ay souvent parlé, vient d'achever son grand ouvrage des Forces de l'Europe, qui renferme environ deux cens Planches. Il est divisé en huit parties dont il donna la premiere en 1690. & il vient de mettre au jour la septiéme & la huitiéme, qui sont les deux dernieres parties. Il a terminé par là le grand dessein qu'il avoit de donner au Public les principales Villes fortes de l'Europe, mais com-

me il a encore à parler d'un grand nombre de Villes & d'autres lieux considerables, il espere rendre publics au commencement de chaque année, sous le nom de supplément, les Plans fidelles qui luy seront communiquez, & il les fera graver, sans en fixer le nombre. Tous ces livres se trouveront chez le mesme Mr de Fer, dans l'Isle du Palais, à la Sphere Royale. Les Curieux luy doivent sçavoir gré des grandes recherches qu'il a faites, & des dépenses où il s'est engagé

pour leur donner dans un seul ouvrage, qui ne contient que huit parties, une connoissance parfaite de toutes les Places fortes de l'Europe.

Je sçay que vous vous plaisez à lire mes Lettres, plus vous en trouvez les matieres diversifiées. C'est ce qui m'engage à vous envoyer l'article qui suit. Il est de Mr Verduc le jeune.

EXPLICATION de plusieurs Phenomenes particuliers.

D'où vient que de petites aiguilles d'acier que l'on met sur l'eau, y demeurent sans s'y enfoncer, & pourquoy au contraire d'autres petites aiguilles de verre, de pareille grosseur & beaucoup plus legeres, vont jusqu'au fonds.

LA Matiere subtile qui sort des pores de l'eau pour passer dans l'air, trouvant

vant en ſon chemin une pe-
tite aiguille d'acier, dont les
pores ſont autrement diſpo-
ſez que ceux de l'air, doit
neceſſairement paſſer par deſ-
ſus cette petite aiguille, &
ainſi la ſoutenir ſur l'eau.

Pour mieux entendre cecy, remarquez que la matiere ſubtile paſſe au travers des corps, en meſme façon que l'eau d'une riviere paſſe au travers des joncs qui croiſſent en ſon lit, & même qu'elle paſſe plus facilement d'un corps tranſparent dans un autre qui l'eſt auſſi, que

dans un corps opaque. La raiſon eſt que les pores de deux corps tranſparens conviennent mieux entr'eux que les pores d'un corps tranſparent & ceux d'un corps opaque, & qu'ainſi elle doit paſſer avec plus de facilité dans les pores de l'air, que dans ceux de l'aiguille d'acier, car premierement les pores de l'aiguille eſtant fort petits & differens de ceux de l'eau, la matiere ſubtile qui ſortira des ces derniers pour entrer dans les autres, ſera détournée de ſon chemin par les parties ſo-

ïdes de l'aiguille, qui la fe-
ront reflechir vers les côtez,
& paſſer pardeſſus, ce qui
l'empêchera de deſcendre.

Pourquoy une aiguille de verre, de pareille groſſeur qu'une petite aiguille d'acier, va au fond de l'eau, quoy que plus legere.

Une petite aiguille de verre ne peut demeurer ſur l'eau, à cauſe que la matiere ſubtile qui ſort des pores de l'eau, pour entrer dans ceux du verre, où les mouvemens

ſont moins détournez que dans l'eau, comme le montre la refraction de la lumiere, paſſe tout au travers, à peu prés de même que ſi elle paſſoit par un ſeul corps, ce qui eſt cauſe qu'elle ne peut empêcher que la petite aiguille de verre ne touche l'eau immediatement, & que ſa peſanteur ne la faſſe aller au fond.

Objection.

Si c'eſt la facilité que la matiere ſubtile trouve à paſſer des pores de l'eau dans ceux du verre, qui fait que

ces petites aiguilles y descen-
dent, comment pourra t-elle
soutenir sur l'eau d'autres pe-
tits morceaux de verre, qui
ne sont point ronds comme
ces petites aiguilles, mais qui
ont plusieurs superficies ?

Réponse.

Il est certain que la matie-
re subtile qui passe au travers
d'une petite partie de matie-
re, ronde comme un cylin-
dre, a moins de chemin à
faire que lors qu'elle passe
dans une autre petite partie
qui a plusieurs côtez. Ainsi
l'on ne peut douter que ces

petits morceaux de verre ne
détournent la matiere subti-
le vers plusieurs endroits, &
qu'il n'en reste toujours assez
qui passe entre eux & l'eau,
pour pouvoir les y soutenir.

Q.

D'où vient qu'en touchant les feüilles de la Sensitive, elles se plient, se forment & se remettent un moment aprés en leur estat naturel.

La Sensitive est compo-
sée comme les autres plan-
tes, de plusieurs petits tuyaux
creux & pleins d'une matie-

e dont les parties ſont fines
& délicates. Ces filets ſe
communiquent enſemble
par leurs ouvertures, en
orte que le ſuc qu'ils con-
tiennent, paſſe des uns dans
les autres, à peu prés de la
meſme maniere que le ſang
circule dans noſtre corps, en
paſſant des veines dans les ar-
teres, & des arteres dans les
veines.

La diſpoſition ou l'arren-
gement de ces tuyaux eſt ap-
paremment la cauſe de cet ef-
fet qui fait noſtre admiration,
& pour vous l'expliquer, je

ſuppoſe que les petits tuyaux des feüilles partent d'un point qui tient lieu de centre, qu'ils s'uniſſent enſemble, qu'ils ſont avec cela un peu ſouples, & que le mouvement qu'on imprime aux uns ſe communique aux autres.

Quand on touche une feüille, elle ſe plie en ſe fermant, & aprés ſe déplie pour ſe remettre en ſon eſtat naturel. La raiſon eſt, qu'en touchant la feüille, l'on étreſſit ces tuyaux dans l'endroit où on les touche, ce

qui fait que le suc trouvant son passage fermé, retourne vers l'endroit d'où il venoit, & l'on conçoit bien qu'il faut qu'en retournant il en rencontre un autre, lequel le reflechissant vers le lieu où il continueroit de se mouvoir librement, si son passage n'estoit pas fermé, est cause que les endroits des tuyaux qui demeurent ouverts se gonflent & s'approchent d'un centre qui leur sert de point fixe. Mais le suc qui vient toûjours de nouveau, gonflant de plus en

plus ces tuyaux, s'ouvre enfin le passage, & poussant les parties des tuyaux qui avoient esté pressées, ne peut manquer de les mettre dans leur situation naturelle, à cause que pour lors ils sont également ouverts par tout. Il faut remarquer que par Centre j'entens la fibre ligneuse qui est au milieu des feuïlles, & qui les partage en deux également, à laquelle s'attachent tous les autres tuyaux de la feuïlle. Cette petite corde est un composé de tuyaux plus pressez les uns

contre les autres que ceux de la feuille.

On remarque encore qu'en touchant seulement à la tige, les feuilles se plient & se déplient comme auparavant. La raison est, que le mouvement qu'on luy imprime en la touchant passe jusqu'aux feuilles, & fait couler le suc dans leurs petits tuyaux en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, ce qui est cause qu'ils se gonflent & se raccourcissent, & que les feuilles se ferment; mais quand l'action qui fai-

ſoit couler le ſuc dans ces tuyaux ſans aucun ordre eſt paſſée, les feuilles ſe déplient pour reprendre leur eſtat naturel, à cauſe que le ſuc qui coule au dedans s'y diſtribuë pour lors également, & reprend ſa route ordinaire.

Aprés avoir expliqué cette proprieté des feuilles de la Senſitive, il faut dire un mot, pourquoy il n'y en a pas une ſemblable dans les feuilles des autres plantes. Je croy que cela vient de ce qu'elles ont leurs fibres trop du-

res, pour estre pliées par l'action du suc qui coule au dedans. On peut encore dire qu'il y a dans la superficie de leurs tuyaux, des pores assez larges pour laisser passer les plus subtiles parties du suc, qui s'y élance avec viteſſe, quand on les preſſe plus fort en un endroit qu'en un autre. Enfin on ne peut douter que la Senſitive n'ait des reſſorts qui la rendent capable de cet effet, & qui different de ceux des autres plantes, & quoy qu'il ſoit impoſſible à l'eſ-

prit humain de démesler tous ceux qui y contribuent, toutefois on peut dire en general quelle en est la cause, & mesme l'explication que j'en ay donnée, peut, ce me semble, contenter les personnes raisonnables.

Voicy un Ouvrage qui a fait bruit, & dont le titre vous apprendra le sujet. C'est une imitation des vers Latins de Mr de Santeul, Chanoine Regulier de Saint Victor, faite par Mr Dierreville.

LA VENGEANCE DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON,

OV

LE POETE PUNI.

A Moy, Muſes, venez, ô Ciel, quelle diſgrace !
Au milieu d'un feſtin on oſe m'ou-
trager.
Pour prendre ma deffenſe armez
tout le Parnaſſe,
Vous ne ſçauriez trop me venger.
Ah ! quelle fureur ! quelle rage !

Vne cruelle main
Par le coup le plus inhumain
De honte & de douleur fait rougir
mon visage,
Et par un double affront
D'un verre d'eau couure mon
front.
Aprés un tel mépris, ô Filles de
Memoire,
Qui pourra respecter du Mont Sa-
crè la gloire?
Témoins du coup que je reçois,
Les Satyres, les Dryades,
Les Faunes & les Nayades
De leurs ris éclatans font retentir
les Bois.
Tandis qu'un grand Prince à sa
Table
Me fait un doux accuëil & me
comble d'honneur,
Quelle est la main barbare, im-
pitoyable

Qui me cauſe tant de douleur ?
Muſes, d'où peut venir une telle
fureur ?
Par ce coup imprévû, dont mon
ame eſt ſurpriſe,
Ie me trouble, & le jour diſparoiſt
à mes yeux,
Confus, ſans mouvement, à moy.
meſme ennuyeux,
A la Table la plus exquiſe,
Ie perds le gouſt des mets les plus
délicieux.
Ce ne fut pas ainſi que d'une Au-
guſte Reine
*Vn Poëte * autrefois ſe vit favo-*
riſer,
Elle ſçeut luy marquer ſans peine
Son eſtime par un baiſer.
C'eſtoit ainſi qu'en ma douleur trop
vive,

* Alain Chartier.

Du plus cruel affront tous mes sen
agitez,
Par les tristes accens d'une voix s
plaintive
J'invoquois mes Divinitez.
Chagrin & las d'estre la fable
Des Princesses du Sang Royal
Je voulois deserter la Table,
Et quitter un lieu si fatal.
Mais lors que je veux fuir un s
sensible outrage,
Melpomene m'arreste, & me tient
ce langage.
Ton crime a merité l'affront dont
tu te plains.
Connois-tu la Beauté qui cause tes
chagrins?
Du plus beau sang du monde elle
tient sa naissance,
C'est la Fille d'un Roy, le plus
grand des Humains,

Celle qui d'un CONDE' dans
l'ordre des Destins
Par les nœuds de l'Hymen atten-
doit l'alliance.
La Pitié la sceut retenir,
Elle eust pû se reduire en pou-
dre,
Entre ses mains pour se punir
Iupiter avoit mis son foudre.
Quoy! content de parler des beautez
de ces Champs,
Comme si tu cessois de sentir tes ta-
lens
Tu ne dis rien de la Princesse
Que des Divinitez applaudissent
sans cesse!
Insensé, ne devois-tu pas
Dés le moment que tu l'as
vûë,
Chanter les ravissans appas
Dont le Ciel l'a pourvûë?

Les Bois par leurs tendres ra-
meaux,
Et le doux bruit de leurs feüil-
lages,
Les Fontaines & les Ruis-
seaux,
Par le murmure de leurs eaux,
Et la beauté de leurs rivages,
Témoignent à l'envy sous ces char-
mans ombrages
A la Princesse leur plaisir;
Toy seul dans un honteux
loisir
Tu peux luy refuser tes chants &
tes hommages.
Sa presence devoit t'inspirer de
l'ardeur.
Quel port! quel air! Iunon n'a pas
tant de grandeur.
Du plus puissant des Dieux cette
superbe Epouse,

Toûjours vaine, toûjours jalouſe,
Enviroit ſa douce fierté;
Venus ſceus en naiſſant luy donner ſa beauté.
Ces Iardins enchantez tionnent lours charmes d'Elle,
Elle y répand une grace nouvelle.
A la loüer tout t'invitoit,
Vn Prince auguſte t'excitoit,
Toûjours froid tu te tiens dans un profond ſilence,
Et tu ne ſçais pourquoy la Princeſſe s'offenſe?
Vn tel crime avoit merité
Plus de ſeverité.
Qu'as-tu donc fait, divin Poëte,
Du Chalumeau, de la Muſette

Dont les ſons l'autre jour ſous ces
feüillages frais
Retentiſſoient par tout dans ces
ſombres forcſts?
Quelle douceur! quelle har-
monie!
Pour entendre des chants ſi
beaux
*La Nymphe SYLVIE**
Sortoit de ſes eaux.
Elle l'applaudiſſoit, & de ton beau
genie
Admirans les talens divers,
Avec plaiſir elle montroit tes
Vers
Dont ſon Vrne eſtoit embel-
lie.
Du fameux THEOPHILE
oubliant les amours
La Nymphe tous les jours

* Fontaine de Chantilly.

Du grand SANTEVL se glorifie.

Pour la Princesse tu te tais
Aprés avoir chanté ces Prez & ces Boccages ;
C'est faire à ses charmans attraits
Le plus sensible des outrages,
De ce mépris Iupiter irrité,
Pour t'en punir luy mit en main son Foudre,
Mais elle ne put se resoudre
A tant de durete ;
De si terribles armes
Ne convenoient point à ses charmes.
Dans son juste courroux elle eut trop de douceur ;
Sa main seule servit à punir ton offense.

De ſon coup un ſoûris ſoulageoit la
douleur ;
D'une belle Princeſſe une telle ven-
geance
Eſt bien ſouvent une faveur.
De crainte que le feu n'en vinſt ſur
ton viſage,
Le remede y fut appliqué
D'un verre d'eau tu fus maſqué,
Ce n'eſtoit que par badinage.
Cette Princeſſe en le jettant ;
Ne dit-elle pas en riant,
Aprés le foudre vient l'orage.

Chaque Déeſſe à ce recit
Par des ris éclatans marque une
joye extréme,
Comme elles Iupiter en rit,
Dans ma douleur j'en ris moy-
même.

Le

Le 7 de ce mois, l'ouverture du Senat de Nice se fit suivant la coutume. Mr le Maréchal de Catinat, accompagné de Mr le Chevalier de la Fare, & de quantité d'Officiers, assista à cette Ceremonie, à laquelle Mr l'Evêque, & toute la Noblesse se trouverent aussi. Mr de la Porte, premier President, prononça, à son ordinaire, un fort beau Discours, & expliqua quel doit estre l'usage de la parole dans la bouche des Magistrats, avec quelle dignité, quelle noble liberté

ils doivent s'en ſervir pour le ſoutien & l'admiuiſtration de la jnſtice. Il parla de la prudence dans les diſcours même les plus familiers, & s'attacha principalement à montrer de quelle importance il eſt que les Juges gardent le ſecret de ce qui ſe paſſe dans leurs deliberations, ſuivant le ſerment qu'ils en ont fait lors qu'ils ont eſté receus. Il fit voir en paſſant quelle eſt la foy des ſermens, & avec quelle religion les Anciens l'ont obſervée, ce qu'en ont dit En-

nius & Caton, l'exemple de Regulus, celuy des Prisonniers d'Annibal aprés la Bataille de Cannes. Tout cela y fut tres-bien placé; mais le plus parfait modele qu'il proposa de l'usage de la parole, fut celuy du Roy, *à qui rien*, dit-il, *n'est jamais échapé de ce qui se passe dans ses Conseils, & qui a par excellence au dessus de toutes les personnes du monde le don de parler avec une majesté, une dignité, & une justesse qui font toujours l'admiration de ceux qui l'entendent.* Il cita à cette occasion M. l'E-

vesque de Nice, Prelat d'un tres-grand merite, qui dans le voyage qu'il fit en France, il y a quelques années, fut honoré par Sa Majesté de tant de marques de sa bonté & de son estime.

Enfin, retraçant en peu de mots tout ce qui s'est passé la Campagne derniere à la gloire du Roy, dans tous les Pays où Sa Majesté par la sagesse de ses ordres, autant que par sa puissance, soutient la guerre contre tant d'Enne. mis, il s'étendit sur la valeur, la conduite & l'activité avec

lesquelles Monseigneur a rendu inutiles les projets du Prince d'Orange, & garanti la Flandre Françoise des Incendies, & du pillage dont elle estoit menacée. Il parla des Victoires & des Conquestes de Catalogne, sous la conduite de Mr le Mareschal Duc de Noailles, & repassa en peu de mots tout ce qu'a fait de considerable dans cette guerre Mr le Mareschal de Catinat, dont la modestie ne souffrit pas peu de se trouver present à cet Eloge, & de s'entendre comparer au

Grand Fabius. Il fit remarquer quelle obligation le Comté de Nice avoit au Roy d'en avoir commis la deffense à Monsieur le Duc de Vendosme, qui par des soins infatigables & une prévoyance pleine de capacité & de sagesse, y avoit conservé le repos aux Peuples, & donné d'ailleurs tant de marques de sa liberalité & de sa magnificence. Il finit en exhortant l'Assemblée de demander à Dieu qu'il luy plust benir le Grand Roy qui seul soutient le poids de tant d'importan-

tes affaires, qui deffend con-
tre tant de Nations, l'Empire
que la Divine Providence a
commis à sa conduite, & qui
aprés y avoir reformé tant
d'abus par ses loix, y fait fleu-
rir la pieté & les bonnes
mœurs par son exemple.

Depuis l'année 1666. que la
mort de la Reine Mere est ar-
rivée, Monsieur a fait voir son
zele & sa pieté, en se trou-
vant tous les ans à l'Anniver-
saire qui se fait le 20. de ce
mois, pour cette Princesse.
Leurs Altesses Royales y ont
assisté cette année selon leur

coutume, & la Ceremonie en a esté faite par Mr de Maupeou, Evesque de Castres.

Je me suis trompé dans ma Lettre du mois passé, lors qu'en vous parlant de ce qui s'est passé au Parlement & au Siege de l'Amirauté, en la reception de Monsieur le Comte de Toulouse, en la Charge d'Amiral de France, je vous ay dit que Mr Bouchart de Saron avoit rapporté les Lettres de ce Prince. Ce fut Mr Doujat, Doyen du Parlement, qui en fut le Rapporteur. Il fit de tres-élo-

quens Discours, lors qu'on proceda à ces deux receptions.

La réputation que feu Mr de Riencourt, Correcteur en la Chambre des Comptes, s'est acquie par son Livre *De la Monarchie Françoise*, qui a déja esté imprimé trois fois, vous doit faire apprendre avec plaisir qu'il a travaillé à un *Abregé de toute l'Histoire de France*, depuis Pharamond jusques au regne de Sa Majesté. Cet Ouvrage, où se trouvent tous les Portraits de nos Rois, commence à se debiter en

sept volumes chez le Sr Brunet, Libraire, dans la grande Salle du Palais. Quoy qu'il y ait déja divers Abregez de cette Histoire, comme l'on trouve toûjours des circonstances dans l'un qui sont oubliées dans l'autre, on peut dire que Mr de Riencourt n'a pû rien faire de plus utile au Public, qui ne sçauroit estre trop bien informé de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume, depuis treize Siecles que l'établissement de la Monarchie a esté fait.

Mr l'Abbé de Villiers a fait un Ouvrage nouveau, qui a pour titre, *Traité de la Satire*, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, & comment la Satire peut servir à cet usage. Cet Ouvrage vous paroîtra de saison, puis que jamais on n'a mis au jour un plus grand nombre d'Ecrits satiriques, & c'est sans doute ce qui a déterminé Mr l'Abbé de Villiers à écrire sur cette matiere, qu'il a traitée non seulement avec beaucoup de vivacité & d'agrément, mais aussi avec

beaucoup de ſolidité, ayant parcouru toutes les choſes où la Satyre peut eſtre employée, & ayant fait voir par des principes ſolides ce qu'elle a de bon & de mauvais. Il a meſme pris la précaution de ne rien dire qu'on puiſſe appliquer avec juſtice, & comme il n'y a perſonne qui ne doive convenir des principes qu'il avance, il n'y a auſſi perſonne qui puiſſe s'offenſer de ce Livre, qui porte, comme tous les autres Ouvrages de cet Auteur, un caractere qui marque aſſez

qu'il écrit sans passion, & qu'il ne cherche qu'à instruire. Aussi est-ce là le caractere que doivent avoir les Ouvrages d'un homme qui s'occupe particulierement à la Predication. Le Traité de la Satyre dont je vous parle, se vend chez le Sr Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, ruë S. Jacques.

Ildegerte, Nouvelle Historique dont je vous parlay le mois passé, a esté si bien receuë dans vostre Province, que je croy vous faire plaisir en vous disant que le Sr de

Luynes, Libraire au Palais, en debite une ſeconde, intitulée *Zulima*. Les Avantures en ſont ſurprenantes & fort agreablement diverſifiées, en ſorte que ce petit Ouvrage contient autant de matiere qu'il s'en trouvoit autrefois dans un gros Volume de nos anciens Romans. Je ne vous dis rien du ſtile; vous le connoiſſez, puis que Zulima & Ildegerte ſont du meſme Aureur.

Comme perſonne au monde ne s'intereſſe plus que vous

à la gloire de noſtre Auguſte Monarque, je ne doute pas que vous n'ayez ouy parler de deux livres qui luy furent preſentez le dernier jour de l'année ſous le titre *Des glorieuſes Conqueſtes de Loüis le Grand.* Cet Ouvrage contient un Journal par Planches & Eſtampes gravées de tous les Sieges de Ville qui ont eſté faits, & des Batailles qui ſe ſont données, & gagnées avec les Relations depuis le commencement du regne du Roy juſqu'à preſent. Ce Journal fut commencé par

Mr de Beaulieu, le premier Ingenieur de son temps, que le Roy voulut bien honorer de son Ordre de S. Michel & de la qualité de Mareschal de Camp de ses Armées, pour son merite, & en consideration de ses services, qu'il ne laissa pas de continuer, quoiqu'il eust perdu son bras droit d'un coup de canon au Siege de Philisbourg en 1644. Il a dessiné & tracé de la main gauche l'Histoire de Sa Majesté qu'il commença de faire graver avec une dépense extraordi-

naire. Mr le Chevalier de Beaulieu eſtant mort avant l'accompliſſement d'un ſi beau deſſein, Madame des Roches, ſa Niece, a eu l'avantage de l'achever autant que ſon bien & la rapidité des Victoires du Roy ont pû luy permettre de le faire. Elle a dedié cet Ouvrage à Sa Majeſté, qui eut la bonté en le recevant, de luy témoigner en des termes tres-favorables qu'Elle en eſtoit fort contente. Quoique cette Dame ſoit veuve depuis quatre ans, elle n'a pas laiſſé

de faire graver les Sieges & les Batailles de cette guerre avec une entiere exactitude.

Il n'y a rien de si beau ni de si bien établi, que la Charité generale de Lyon. Cela est si vray, que le Souverain Pontife Innocent XII. qui remplit aujourd'huy si dignement la Chaire de Saint Pierre, a voulu avoir depuis peu une copie des regles & de l'institution de cette Charité, pour en establir une à Rome sur ce modele. Un Comte de Lyon est toûjours

le Chef de Messieurs du Bureau, qui sont au nombre de seize. Un de ces Recteurs, à qui son merite qui luy acquiert une estime generale, a fait donner dans la Charité la direction des Filles de Sainte Catherine, s'estant trouvé au mois de Novembre dans une Assemblée composée de personnes de l'un & de l'autre sexe, la conversation tomba insensiblement sur le jour de la Feste de cette Sainte qui approchoit, puis que l'Eglise la celebre le 25 du mesme mois. Outre que son employ l'en-

gageoit à faire les frais de cette Feſte, à faire orner l'Egliſe, à choiſir un Prediçateur, & enfin à tout ce qu'il faut pour une grande ceremonie, il eſtoit encore dans l'obligation de faire compoſer une Harangue en forme de remerciment, pour eſtre recitée devant Meſſieurs du Bureau. Il avoit fait travailler à la compoſition de ce remerciment dont il n'eſtoit pas content, & comme une aimable Fille du quartier de Saint Niſier, nommée Mademoiſelle Bernard, eſtimée

de tout le monde pour son esprit & pour son merite, se trouvoit presente, ce Recteur luy dit, qu'à moins qu'elle ne vouluſt bien s'employer à retoucher ce remerciment, dont il tenoit la copie, il ne pourroit avoir ni la juſteſſe ni l'agrément que ces pieces d'éloquences doivent avoir. Tout le monde joignit ſes prieres à celles qu'il luy faiſoit, & trois ou quatre jours aprés, cette Demoiſelle luy envoya le remerciment qui ſuit, fait ſur le plan du pre-

mier qu'on l'avoit obligée de prendre.

REMERCIMENT

Des Filles de Sainte Catherine, à Messieurs les Recteurs de la Charité generale de Lyon, prononcé par une Fille de leur Communauté, le jour de leur Feste, en l'année 1694.

MESSIEURS,

Que pouvez-vous aujourd'huy attendre de nous qui merite vôtre attention ? Nous ne venons

oint pour vous faire un remer-
îment qui soit digne de vous,
& digne des bontez que vous
uvez pour nous. Nôtre cœur a
cy bien plus de part que nôtre
sprit, & d'aussi foibles expres-
ions que les nôtres, ne sçauroient
amais qu'imparfaitement vous
marquer, & nôtre devoir, &
nôtre reconnoissance.

En effet, Messieurs, vôtre charité, qui depuis prés de deux siécles surpasse tout ce qui se pratique ailleurs, s'est surpassée elle-mesme cette année. Dans ces temps difficiles où le Ciel a semblé n'avoir point d'égard à nos besoins,

nous avons trouvé en vous de veritables entrailles de pere. Voſtre ſage prévoyance a heureuſement ſuppléé au defaut & à la ſterilité de la nature Au milieu d une deſette generale, vous avez eu le ſecret de faire regner icy l'abondance. Cette miſere publique n eſt point veniie juſqu'à nous; nous ne l'avons connüe que par ce grand nombre de pauvres & de miſerables de toutes les Provinces que vous avez reçus dans cette Maiſon, où la faim & le froid, la pauvreté & l'indigence, ne les accompagnoient qu'à la porte, & n'y entroient

jamais

jamais avec eux ; malheureux jusques-là, heureux du secours qu'ils rencontroient.

C'est ce Zele, Messieurs, si pur & si desintereſſé dans ce temps où l'on donne tout à l'interest, qui fait l'admiration de cette grande Ville, & l'étonnement des Etrangers. C'est ce zele, dis-je, qui est une preuve invincible de la verité, & de la grandeur de nostre Religion. Car, où trouve-t-on que la vertu des Payens inspire de semblables sentimens? L'humilité, la patience, le desintereſſement, l'activité, la vigilance, la Charité en un mot,

cette Reine des Vertus, ne fut jamais de son partage. Le Dieu que nous adorons est seul capable de donner un si grand & un si beau Zele, comme il est seul capable de le recompenser.

En effet, Messieurs, faire du bien sans cesse, & croire n'en faire jamais assez, se faire mesme en le pratiquant un plaisir de ses peines, ne rejetter aucunes prieres, prévenir souvent les desirs, ne manquer jamais aux besoins, n'avoir d'autres vûës que nostre bien, nostre utilité, nostre instruction, nostre établissement; entrer pour cet effet dans toutes nos

infirmitez, écouter toutes nos demandes, faire justice à toutes nos plaintes, pourvoir à toutes nos necessitez, & venir enfin icy s'abaisser jusqu'à nous avec tant d'attachement & d'assiduité, si ce sont-là, Messieurs, comme ce sont en effet vos occupations ordinaires, quel autre peut vous inspirer de si charitables exercices qu'un Dieu qui n'est que Charité & la Charité mesme?

Mais n'y a-t'il point icy de la temerité à vouloir peindre avec de si communes couleurs des vertus si peu communes, & pour nous acquiter envers Monsieur le

Comte d'un devoir si legitime, & qui réponde en quelque maniere à son attente, de quelles expressions, quelque choisies qu'elles puissent estre, pouvons-nous nous servir, qui ne soient bien au dessous & de son merite & de sa vertu? Comme il est d'une naissance illustre, & d'un rang fort distingué dans le monde, nous avons toûjours trouvé en luy un Bienfaicteur d'une distinction singuliere. Qui de nous peut ignorer qu'il est infiniment honneste, extremément genereux, & tres-charitable?

Ouy, Monsieur, il y a des

occasions heureuses & c'en est icy une pour nous, où nous aurions lieu de faire voir publiquement, en parlant de nostre bonheur dans la desolation publique, que vous n'estes pas de ces Grands du monde, & de ces Heureux du siécle, qui contens de leur propre felicité, se soucient peu de la misere des autres; & qu'à l'exemple de Louïs le Grand, nostre pieux & invincible Monarque, vous ne trouvez la grandeur considerable que par les frequentes & considerables occasions, qu'elle donne sans cesse d'obliger & de bien faire; mais ny le temps ny le lieu, ny

voſtre propre modeſtie, ne nous permettent pas d'entrer dans un ſujet d'une ſi vaſte étenduë ; & le meilleur party que nous puiſſions prendre, eſt celuy de nous taire.

Se taire ! eh le pouvons nous aprés tant d'obligations que nous avons auſſi à M. le Preſident ? Qui de nous n'a pas éprouvé ſes bontez, ſa generoſité, ſon grand cœur ? Que ne fait-il point pour nous conſerver dans nos Privileges ? Ne ſçait on pas qu'il y donne tous ſes ſoins ; qu'il entre dans tout le détail des affaires de cette Maiſon, avec toute la cha-

leur & toute l'application poſſible, juſqu'à quitter les ſiennes propres pour ſe donner entierement à nous?

Se taire! eh le pouvons-nous encore dans cette occaſion ſur le ſujet de celuy qui en tant d'autres, parle toûjours ſi favorablement pour nous? La richeſſe de ſes expreſſions, la fineſſe de ſes penſées, l'abondance de ſes raiſons; les traits de ſa morale qu'il employe toûjours à coup ſeur, lorſqu'il s'agit de nous défendre, & de repouſſer l'injuſtice, meritent bien que nous luy donnions à noſtre tour quelque peu d'encens, &

que l'on ſçache publiquement qu'il n'eſt pas homme à ſe laiſſer entêter de ſi peu de choſe.

Ce que nous aurions à dire de M l'Exconſul ne nous touche pas moins. Tout parle icy de ſes bienfaits, de ſes ſoins, de ſon œconomie, de ſon exactitude; & quand nous n'en dirions rien, ces Bâtimens magnifiques toûjours ſi bien entretenus, & où rien ne manque, parleroient hautement pour nous. Mais le moyen de nous acquitter aujourd'huy par un ſeul remercîment envers celuy qui ſçait ſi bien faire executer toutes choſes?

Quoy qu'il y ait peu de temps

que nous ayons l'honneur de poſſeder M le Treſorier des deniers de la Maiſon, nous ne laiſſons pas de luy eſtre déja beaucoup redevables. Ses inclinations honneſtes, & bienfaiſantes ne nous donnent pas lieu de douter qu'il ne marche ſur les pas de ſon Predeceſſeur, & nous font bien connoiſtre qu'il n'a pas moins heritè de ſes vertus, que de ſes biens, puiſqu'il ſemble les avoir en commun avec nous, & qu'il les diſtribuë d'une main toujours également liberale.

Quelles graces, quel remercî-

ment peut nous acquiter de ce que nous devons à celuy qu'on nous a fait l'honneur de nous donner pour Directeur de nôtre Communauté, & que n'aurions-nous pas à dire de tant de peines, & de tant de charitables soins qu'il prend pour nous soulager, pour nous instruire, & pour nous établir ? Si nous ne craignions de blesser sa modestie, nous dirions icy qu'il a plus de promptitude à prévenir nos besoins, que nous n'en avons à les luy faire connoître ; mais comme elle nous impose silence, & qu'elle ne nous permet pas d'en dire davantage,

c'eſt le ſeul endroit de noſtre vie où il nous eſt dur d'obéir.

Enfin, Meſſieurs, ce nous ſera toujours une veritable peine que d'avoir à vous remercier comme il faut de toutes celles que nous vous donnons toutes en general, & chacune en particulier dans la diverſité de vos emplois. Nous le dirons encore à voſtre gloire, dans ce temps où la Charité eſt auſſi froide que les nuits de la Saiſon où nous ſommes, elle a trouvé le ſecret de ſe rallumer dans vos cœurs avec autant d'ardeur que dans les premiers ſiecles de l'Egliſe. Vos yeux, vos oreill.s, &

vos mains ne ſont jamais long-temps à s'ouvrir ſur les miſeres des Pauvres ; vos yeux à les voir avec pitié, vos oreilles à les écouter avec plaiſir, & vos mains à les ſecourir avec promptitude. Dans toutes vos charitez vous n'eſtes pas meſmes charitables à demy. Nous devons ce témoignage à la verité, & ces loüanges à vos vertus. Nous voudrions bien que ce Remerciment puſt répondre en quelque maniere à l'éclat, & au merite de tant d'actions glorieuſes que vous faites tous les jours ; mais comme nous ne ſçaurions nous acquitter envers vous qu'en

benedictions, & en souhaits, & que c'est là toute la richesse des Pauvres, fasse le Ciel que les pauvres Filles de Sainte Catherine, charmées de vos soins, penetrées de vos charitez, comblées de vos bienfaits, soient un jour toutes occupées à vous faire à tous des couronnes dans la gloire.

Vous sçavez, Madame, la perte que la France a faite, en la personne de François-Henry de Montmorency, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair, Mareschal &

Premier Baron Chreſtien de France, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roy, Souverain de Luſſe & d'Aigremont, Comte de Ligny en Barrois, Baron de Dangu, Seigneur de Precy, Blaincourt, Blanqueval, Crevecœur, Bourg, Lanſac, S. Savin, Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majeſté de la Province de Normandie, & General de ſes Armées. Il fut attaqué d'une fauſſe Pleureſie

le Vendredy 31. de l'année derniere, & tous les remedes s'eſtant trouvez inutiles ils mourut à Verſailles le Mardy, 4. de ce mois, avec tous les ſentimens de fermeté & de pieté que l'on peut ſouhaiter dans un grand homme & dans un veritable Chreſtien. Ce fut le Pere Bourdalouë, Jeſuite, qui l'aſſiſta à la mort, & il n'eut pas de peine à le mettre dans la reſignation qu'il luy inſpira pour les volontez du Souverain Maiſtre. La Maiſon de Montmorency dont il eſtoit, l'une des plus

anciennes & des plus illuſ-
tres du Royaume, a eu quan-
tité de grands Officiers de la
Couronne, comme des Con-
neſtables, des Mareſchaux,
& des Amiraux, & pluſieurs
Grands-Maiſtres, Grands-
Chambellans, Grands. Bou-
teillers, & grands Panetiers de
France. Bouchard de Mont-
morency, Premier de ce nom,
vivoit en 955. Il eſtoit un des
plus conſiderables Seigneurs
de ſon temps. Il fut Pere de
Bouchard II. Sire de Mont-
morency, & d'Alberic de
Montmorency, qu'on croit
eſtre le premier Conneſtable

de France. Bouchard III. Sire de Montmorency & d'Escouen, Fils de Bouchard II. laissa Thibaut & Hervé de Montmorency. Thibaut fut Connestable de France, & en grand credit auprés du Roy Philippe I. & estant mort sans enfans, Hervé de Montmorency qui luy succeda, fut Grand Bouteiller de France. Il laissa pour Fils Bouchard de Montmorency IV. du nom, Pere de Mathieu de Montmorency, Connestable de France sous le regne de Louis le jeu-

ne. Mathieu de Montmorency I. du nom, épousa en premieres nopces Anne, Fille naturelle de Henry I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, & en secondes, Adelaïde de Savoye, Veuve du Roy Louis le Gros, & Fille de Humbert II. Comte de Savoye & de Gille de Bourgogne. Il eut de Laure de Hainault, Fille de Baudoüin IV. Comte de Hainaut, Bouchard V. Sr de Montmorency, qui fut Pere de Matthieu II. dit le Grand, Connestable de France, sous le Roy

Philippe Auguſte. Son Fils Bouchard VI. eut pour Fils Mathieu III. Pere de Mathieu IV. de Montmorency, d'Ecoüen & de Damville, Amiral & grand Chambellan de France ſous le Roy Philippe le Bel. Celuy-cy fut Pere de Jean de Montmorency I. du nom, qui de Jeanne Calletot, Fille de Robert, S^r de Berneval en Caux, laiſſa Charles Sire de Montmorency, Maréchal de France, qui eut pour Fils Jacques I. Sieur de Montmorency, Conſeiller & Chambellan du Roy Char-

les VI. qui le fit Chevalier en 1380. aprés les ceremonies de son Sacre. Jean II. du nom, Fils de Jacques, fut pourvû vers l'an 1425. de la Charge de Grand Chambellan de France, & rendit de grands services aux Rois Charles VII. & Louis XI. Il eut de Jeanne, Dame de Fosseux, Fille aînée, & principale heritiere de Jean de Fosseux, Conseiller & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Jean de Montmorency III. du nom, & Louis de Montmorency, S^r de Fos-

feux, qui a donné origine aux Seigneurs de Fosseux, ayant esté Pere de Roland de Montmorency, Baron de Fosseux, qui de Louise d'Orgemont eut Claude de Montmorency, Baron de Fosseux. Celuy-cy laissa Pierre de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, S^r de Laureſſe, & François de Montmorency, S^r de Hallot, de Bouteville & de Crevecœur. Ce dernier eut pour Fils François II. du nom, & Louis de Montmorency, S^r de Bouteville & de Pressy,

Comte de Luſſe, & Vice-Amiral de France, qui ayant épouſé Charlote-Catherine de Luſſe, Fille & heritiere de Charles, Comte de Luſſe dans la Baſſe-Navarre, en eut François de Montmorency, Comte de Luſſe, S^r de Bouteville, qui s'eſtant acquis une grande reputation dans les combats ſinguliers, dont il eſtoit toujours ſorty victorieux, eut enfin la teſte tranchée le 21. Juin 1627. pour s'eſtre battu dans la Place Royale avec le Comte de Chapelles, contre le Marquis de Beuvron, & Henry d'Am-

boiſe, Marquis de Buſſi, qui fut tué. Il avoit épouſé Iſabel de Vienne, & il en eut François-Henry de Montmorency poſthume, Comte de Bouteville & de Luſſe, né le 7. Janvier 1628. C'eſt Mr le Maréchal Duc de Luxembourg qui vient de mourir. Il fut receu Duc & Pair au Parlement le 22. de May 1662. & le Roy le fit Maréchal de France le 30. Juillet 1675. Il avoit épouſé en 1661. Madeleine-Charlote-Bonne-Thereſe de Clermont, Ducheſſe de Luxembourg, Fille de Charles-Henry Clermont de Tonnerre, & de

Marie-Charlote de Luxembourg, Ducheſſe de Piney, Comteſſe de Ligni, qui eſtoit Fille de Henry de Luxembour, Duc de Piney, & de Madeleine de Montmorency, Dame de Thloré. Marie-Charlote de Luxembourg, Ducheſſe de Piney, Princeſſe de Tingry & Comteſſe de Ligny en Barrois, ſe démit du titre de ſon Duché en mariant Madeleine-Charlote-Bonne-Thereſe ſa Fille à François-Henry de Montmorency dont je vous apprens la mort, & elle en tranſmit le droit femelle

dans

dans cette Maïson illustre en la personne de son Gendre, à condition de porter le nom & les Armes de Luxembourg, qu'il a rendu celebre, aussi-bien que le Sang de Montmorency, fameux par tant de Grands Maistres, Connestables, & Amiraux de France, ayant surpassé par sa valeur & par ses Emplois jusques à la mort, les actions memorables des Luxembourgs & des Montmorencis, connuës dans les Histoires des siecles passez. Les marques de valeur & de courage qu'il

avoit données en toutes sortes d'occasions dans ses premieres années, avoient fait si bien connoistre son attachement pour le service du Roy, qu'aprés qu'il eut rempli plusieurs emplois de guerre convenables à sa qualité & à son âge, Sa Majesté le choisit, lors qu'Elle déclara la guerre à l'Espagne en 1667. pour servir en qualité de Lieutenant General de son Armée en Franche Comté; & en la mesme année il se rendit maistre de la Ville de Salins, & des Forts consider-

rables qui ſont aux environs de cette Place, ce qu'il fit en peu de temps. Un ſuccés ſi prompt & ſi heureux ayant fait voir avec beaucoup de gloire pour luy, ce que l'on pouvoit attendre de ſon experience en la guerre, & de ſa fidelité, le Roy voulut bien luy confier le commandement en chef de l'Armée qu'il avoit alors ſur pied dans les Pays de Limbourg & de Luxembourg, qu'il ſoumit à la contribution; & depuis, Sa Majeſté luy donn le meſme commandement en chef de

l'Armée confederée, dans la guerrequ'Elle fut forcée d'entreprendre contre laHollande en 1672. Il y réussit avec beaucoup d'avantage dans toutes les entrepriſes dont il fut chargé, principalement dans les Sieges de Grool Deventer, Coworden, Sewol, Campen, Hardewick & Harbourg, cequi fit qu'on luy remit le commandement des Conqueſtes qu'on venoit de faire ſur les Eſtats Generaux des Provinces Unies. Le ſoin particulier qu'il prit de conſerver les Places conquiſes, &

la vigueur qu'il fit paroistre à la levée du Siege de Woerden, ainsi qu'à la défaite d'un Corps considerable de Troupes, commandé par le Comte de Koniſmark, luy acquit un nouveau merite auprés du Roy, & ce merite augmenta encore par les Services qu'il luy rendit en qualité de ſon Lieutenant General en l'Armée que Sa Majeſté commandoit en perſonne dans la Franche-Comté, en l'année 1674. J'oubliois de vous dire que dans l'hiver qui ſuivit la priſe de Voër-

den, il fit une grande courſe ſur les glaces, & prit Sumerden. Vous vous ſouvenez du bruit que fit une action ſi hardie & ſi extraordinaire. En ſe retirant de Hollande, il fit cette belle retraite dont on a parlé avec de ſi grands éloges, & paſſa entre les Armées de l'Empereur & de Hollande, qui eſtoient de ſoixante dix mille hommes, & la ſienne de vingt mille ſeulement. Il ſervit ſous Monſieur à la Baraille de Caſſel, & à celle de Sénef, ſous Monſieur le Prince. Ce fut

luy qui obligea le Prince d'Orange à lever le Siege de Charleroy en 1674. Il commandoit à la Bataille de Saint Denis, & on peut dire qu'il en remporta d'autant plus de gloire qu'il ne devoit pas eſtre ſur ſes gardes, puiſqu'il avoit tout ſujet de croire que le Prince d'Orange, qui avoit la Paix ſignée dans ſa poche, ne ſongeroit pas à l'attaquer. Je paſſe ſes autres actions qui ſont connuës dans toute l'Europe, comme la Bataille de Fleurus qu'il gagna en 1690. & qui fut precedée par un

combat de Cavalerie ; L'affaire de Leuze en 1691. La Bataille de Steinkerke en 1692. celle de Neerwinde en 1693. & la retraite de Vignamont sur l'Escaut, faite en 1694. en presence des Ennemis qui ne luy disputérent point le passage de la Sambre, & il eut l'avantage de les empescher de passer l'Escaut. On peut dire qu'il avoit un tres grand ascendant sur le Prince d'Orange, qu'il a battu en toutes rencontres Aussi a-t-on remarqué que ce Prince qui l'apprehendoit, témoigna beaucoup de cha-

grin quand il apprit que le Roy l'avoit nommé pour commander ſes Armées. Ce qui luy eſtoit tres avantageux, c'eſt que les Troupes avoient en luy une grande confiance, en ſorte qu'ils ſe faiſoient un plaiſir de le ſuivre par tout où il vouloit les mener. Ce General eſtoit agréable aux Princes & à toute l'Armée, & ſon ſang froid dans un combat, auroit eſté capable de tout reparer quand la Victoire auroit chancelé, rien ne raſſurant ſi bien les Troupes, que la confiance qu'ils liſent ſur le

visage de celuy qui les commande.

Mr le Mareschal Duc de Luxembourg laisse cinq enfans, sçavoir quatre Fils & une Fille. L'Aîné est Charles-François Federic de Montmorency-Luxembourg Duc de Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, Mareschal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté en sa Province de Normandie.

Le second est Pierre-Henry Thibault de Montmorency-Luxembourg, Abbé

d'Hourſcamp en Normandie & de Saon en Lorraine. Il eſt Docteur de Sorbonne, & pourveu par Sa Majeſté d'un Brevet de Grand Maître de l'Ordre du Saint Eſprit de Montpellier.

Le troiſiéme eſt Paul Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, Comte de Luſſe, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment de Piemont. Madame la Princeſſe de Mekelbourg, ſa Tante l'a fait ſon heritier principal, & luy a donné le Duché de Chaſtillon ſur

Loing, dont Sa Majesté luy a accordé des Lettres.

Le quatriéme est Loüis-Christien de Montmorency, Chevalier de Malte. Il est âgé de dix huit ans, & a déja fait trois Campagnes sous feu Mr le Marechal son Pere. Il a esté fait Colonel du Regiment de Provence que commandoit Mr le Comte de Lusse son Frere.

Mr le Prince de Neufchastel, ci-devant Chevalier de Soissons, a épousé Angelique Cunegonde de Montmorency-Luxembourg, fille

de feu Mr de Luxembourg; & madame la Princesse Duchesse de Nemours, l'a fait son heritier principal en faveur de ce mariage.

Je ne vous dis rien de la Maison de Luxembourg, l'une des plus illustres de l'Europe, qui a eu cinq Empereurs, dont trois ont esté Rois de Boheme. Le corps de Mr de Luxembourg a esté transporté dans son Duché de Piney prés de Troye en Champagne, où il doit estre inhumé, & le soin de conduire la pompe funebre de

ce transport a esté donné
â Messire François Dolu
Picart, Sieur de Villevrart,
Coûsin Germain de Madame
la Comtesse de Bouteville,
Mere de Mr de Luxembourg,
qui est encore vivante, & âgée
de quatre-vingt-huit ans. Mr
de Villevrart a toûjours servi
depuis la bataïle de Lens,
avec assiduité & distinction,
sous les ordres de ce Gene-
ral, qui luy avoit confié la
garde de sa personne si-tost
que le Roy luy eut donné le
commandement de ses Ar-
mées.

Madame la Princeſſe de Mekelbourg, ſœur de feu Mr le Mareſchal Duc de Luxembourg, ne luy a ſurveſcu que peu de jours, eſtant morte le 24. de ce mois. Elle avoit épouſé en premieres Noces Gaſpard de Coligny IV. du nom, Marquis d'Andelot, Lieutenant des Camps & Armées du Roy, & déſigné Duc de Chaſtillon. Il eſtoit fils du Mareſchal de Chaſtillon, & d'Anne de Polignac, & ayant abjuré l'Hereſie de Calvin en 1643. il mourut au Chaſteau de Vincennes le 9.

Janvier 1649. d'un coup de mousquet qu'il receut à l'attaque de Charenton dans les temps difficiles. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Denis en France, & eut un fils posthume, Henry Gaspard de Coligny, Duc de Chastillon mort le 25. Octobre 1657. Elisabeth Angelique de Montmorency, la veuve, prit une seconde alliance en 1663. avec Christien-Loüis de Mekelbourg Prince des Vandales, mort depuis quelques années, & dont je vous ay en-

tretenuë amplement en ce temps-là. Madame la Princesse de Mekelbourg a voulu estre enterrée à Saint Sulpice sa Paroisse, sans aucune ceremonie.

Sur la fin du mois passé, Milord Jacques Seaton, Comte de Dumfermling, Chevalier de l'Ordre de Saint André, mourut à Saint Germain en Laye. Sa fidelité inviolable pour son legitime Souverain, ainsi que les marques de valeur qu'il avoit données en beaucoup d'occasions, luy avoient acquis

beaucoup d'eſtime. Ce Milord avoit ſuccedé à deux hommes d'une valeur ſurprenante, & d'une fidelité à l'épreuve pour leur Roy. Ce ſont les Capitaines Dundée & Canon, qui ont ſoûtenu ſi long temps les interêts du Roy d'Angleterre en Eſcoſſe, & ſe ſont fait admirer de toute l'Europe. L'Ordre de Saint André eſt le plus ancien Ordre d'Eſcoſſe.

Voicy les noms de quelques autres perſonnes conſiderables de l'un & de l'au-

tre Sexe, mortes depuis ma derniere Lettre.

Messire Louis-François Gourreau, Seigneur de la Proustiere & du Boisgillon, Conseiller de la Grand' Chambre, & ci-devant Presidents aux Enquestes. Mr l'Abbé Cadeau est monté en la Grand'Chambre en sa place.

Madame Marguerite de Harlay, Abbesse de l'Abbaye de Port Royal au Fauxbourg Saint Jacques. Elle estoit sœur de Mr l'Archevesque de Paris. Sa Majesté a donné l'Abbaye de Port

Royal à madame de Breval sa Niece, qui estoit Prieure de Saint Aubin prés de Gournay en Normandie.

Messire Thierry Sevin, Seigneur de Luiné, & autres lieux. Il estoit President en la Seconde Chambre des Enquestes.

Mr le Marquis Laurent Cavallerini, mort d'Apoplexie. C'estoit le Frere Aisné du Nonce du Pape en France.

Messire François Moreau, Licentié en Theologie, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé de Forestmonstier. Il

estoit Fils de feu Mr Moreau, premier Medecin de Madame la Dauphine.

Dame Elizabeth Largentier. Elle estoit Veuve de Mre Gabriel de la Mothe-la-Mire, Chevalier, Seigneur de Angest, Avenecourt, &c. Lieutenant de Roy de la Citadelle de Pignerol.

Messire Simon de Montleart, Marquis de Rumont, Fromont, Maiſoncelle, & autres lieux.

Messire Philbert de Berthet, Seigneur de la Selle & de Gorze, Vicomte de Nagu,

Germolle, & autres lieux.

C'estoit un Gentilhomme d'une ancienne Maison originaire du Beaujollois. Il y avoit plusieurs annees qu'il s'estoit retiré à Mascon, dans le voisinage de laquelle Ville il possedoit des terres considerables. La grande devotion dans laquelle il vivoit, ne l'empeschoit point de paroistre agreablement dans le monde. Il y avoit déja longtemps qu'il estoit veuf de la Sœur de Mrs les Marquis d'Esprés & de la Rochetullon, dont je vous ay quelquefois parlé

dans mes Lettres. Il l'avoit é-
pousée avec dispense, à cause
qu'elle étoit sa cousine, estant
petite Fille de Jacqueline
Charreton de la Terriere, Da-
me de la Rochetullon & Mr
de la Salle-Gorze, dont je
vous apprens la mort, avoit
eu pour mere l'heritiere de
la Salle, du nom de Charre-
ton, sortie de la branche Ais-
née de cette Maison. Il laisse
plusieurs enfans de son ma-
riage. Outre ces alliances, la
Maison de Gorze Berthet est
encore alliée à celles de Na-
gu-Varenne, Foudras, de Lu-

gny, de Rebbé, de Maule, Saint Romain, & plusieurs autres. *Elle porte d'azur à trois Gerbes d'or, 2 & 1.*

Dame Jeanne de Pas Feuquieres, Sœur de feu Mr le Marquis de Feuquieres, mort Ambassadeur du Roy en Espagne. Elle avoit esté mariée en premieres nopces à Messire Louis d'Aumale, Cadet de cette Maison-là, & en secondes nopces, elle avoit épousé Messire Jean de Montmorency, Seigneur de Villeroye en Picardie, dont elle n'a point eu d'enfans. Du premier

mier mariage elle laissa Dame Judith d'Aumale, Veuve du feu Seigneur de Boisgibaut, dont elle n'a qu'un Fils, qui est M^r l'Abbé de Boisgibaut d'Aumale.

Messire Guy de Bar, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville & Citadelle d'Amiens, & Grand Bailly de Picardie. Il estoit âgé de quatre-vingt-onze ans, & il en avoit passé plus de soixante & dix dans le Service. Sa Majesté a donné le Gouvernement d'Amiens, & la Charge de Grand

Janvier 1695.

Bailly de Picardie, à Mr le Marquis de Bar, son Fils.

Le 27. du mois passé, le Roy nomma Mr l'Abbé de Clermont de Roussillon à l'Evesché de Laon, qui luy donne le titre de Duc & Pair. Clermont est le nom de plusieurs Maisons Illustres, qui sont divisées en diverses branches. Le mesme jour Sa Majesté donna un grand nombre d'Abbayes : Sçavoir.

L'Abbaye de Preaux, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Lizieux, à Mr l'Abbé d'Es-

trées. Tout jeune qu'il eſt, il marche ſur les traces de Mr le Cardinal d'Eſtrées ſon Oncle, & le choix que Sa Majeſté a fait de luy, pour l'envoyer Ambaſſadeur en Portugal, marque ſon eſprit.

L'Abbaye de Saint Valery, Ordre de Saint Benoiſt, Dioceſe d'Amiens, à Mr l'Abbé de Fenelon. C'eſt un homme d'une grande probité, & fort eſtimé par ſa conduite. L'honneur qu'il a d'eſtre Precepteur des Enfans de France, fait ſon éloge. Je vous parlay de luy en ce temps-là,

& lors qu'il fut reçû à l'Académie Françoise.

L'Abbaye de la Couſture, Ordre de Saint Benoiſt, Dioceſe du Mans, à Mr l'Abbé de Chamilly. Il eſt Neveu de Mr de Chamilly, Gouverneur de Stralbourg, dont la valeur & les grands ſervices ſont connus.

L'Abbaye de Conches, Ordre de Saint Benoiſt, Dioceſe d'Evreux, à Mr l'Abbé d'Auvergne Il eſt Fils de Mr le Comte d'Auvergne, & Chanoine de Straſbourg, où ſa ſageſſe & ſa pieté ont édi-

fié meſme les Lutheriens.

L'Abbaye de Saint Lo, Ordre de Saint Auguſtin, Dioceſe de Conſtance, à Mr l'Abbé de Langle. Il eſt homme de merite & d'érudition, & Precepteur de Mr le Comte de Touloufe.

L'Abbaye d'Abſie, Ordre de Saint Benoiſt, à Mr l'Abbé le Boultz. Il eſt Aumônier de Sa Majeſté.

L'Abbaye de Corbigny, Ordre de Saint Benoiſt, Dioceſe d'Autun, à Mr l'Abbé Pucelle. Il eſt Fils de feu Mr Pucelle, Premier Preſident

au Parlement de Grenoble, & Neveu de M^r le Mareſchal de Catinat.

L'Abbaye de Gimont, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe d'Auch, à M^r l'Abbé du Bourg. Il eſt Frere de M^r le Comte du Bourg, Mareſchal de Camp en Catalogne, & Commandant les Troupes en Languedoc, ſous M^r le Comte de Broglio, Lieutenant General.

L'Abbaye de Cherlieu, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de Beſançon, à M^r l'Abbé de Moncley.

L'Abbaye de Saint Vincent de Besançon, Ordre de Saint Benoist, à Mr l'Abbé Petit. Il est Conseiller au Parlement de Paris.

L'Abbaye de Saint Pierre de Nantz, à Mr l'Evesque de Lodéve.

L'Abbaye de Quincy, Ordre de Cisteaux, Diocese de Langres, à Mr l'Abbé Coignet de Marmiesse. Il a esté Chapelain du Roy.

L'Abbaye de Brignon, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Poitiers, à Mr l'Abbé de Vauroüy. Il est

Frere des deux Officiers aux Gardes de ce nom; qui ont eſté tuez dans le ſervice.

L'Abbaye de Bonnevaux Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de Poitiers à Mr l'Abbé le Pileur, choiſi par Mr l'Archevesque de Paris, pour Superieur des Dames Religieuſes de la Conception & des Filles de la Miſericorde. Il eſt Fils de Meſſire Jean le Pileur, Seigneur de Granbonne, Maiſtre des Requeſtes de la feuë Reine Mere, & Correcteur en la Chambre des Comptes, & de Dame Ca-

therine d'Haudeber du Buis-
son, Sœur de Mr du Buisson,
Intendant des Finances. Il a eu
deux Freres Capitaines dans
le Regiment de Picardie,
dont l'un Messire Thomas le
Pileur, a épousé Dame Conf-
rance de Caron, Fille de Fran-
çois de Caron, Chevalier de
l'Ordre de S. Michel & Dire-
cteur General du Commerce
de la Compagnie des Indes.
Dame Catherine le Pileur sa
sœur, a épousé Messire Char-
les Paviot, Procureur Gene-
ral en la Chambre des Com-
ptes de Normandie. Mel-

sieurs le Pileur sont d'une ancienne Famille de Paris, & descendent par divers degrez de generation de Jean le Pileur, Maistre des Requestes de Louïs, Duc d'Orleans, qui fut depuis le Roy Louïs XII. Ce Jean le Pileur fonda à Paris, ruë de Grenelle quartier Saint Honoré, en 1497. l'Hospital des Femmes Veuves pour loger huit pauvres Femmes, que ceux de cette Famille ont droit de nommer lors qu'il y a des places vacantes. Le Busle de ce Fondateur fait en pierre & en ro-

be, eſt élevé dans une Galerie qui conduit aux Chambres de cet Hoſpital, & au bas du Buſte ſont ſes Armes au chef deſquelles il y a trois pelicans, qui ont donné lieu à la Deviſe qu'on y voit écrite, *Mortuus vivo, ſimilis Pelicano*, parce que comme le pelican tire de ſa propre ſubſtance dequoy nourrir ſes petits, il donnoit une partie de ſa Maiſon pour loger les pauvres.

L'Abbaye de Geneſton, Ordre de Saint Auguſtin, Dioceſe de Nantes, à M l'Ab.

bé de Montmorency-Fosseux. Je vous ay marqué l'origine de cette Maison, en vous parlant de la mort de M^r le Mareschal Duc de Luxembourg.

L'Abbaye de Belle Etoile, Ordre de premonstré, Diocese de Bayeux, à M^r l'Abbé de Verneüil. Il est Chantre de la Sainte Chapelle du Vivier.

L'Abbaye de Saint Thiers de Soou, Ordre de Saint Augustin, Diocese de Valence, à M^r l'Abbé de Saint André.

L'Abbaye de la Frenade,

Ordre de Ciſteaux, Diocese de Saintes, à Mr l'Abbé Moreau. Il eſt Fils de la Nourrice de monſeigneur le Dauphin.

L'Abbaye de Saramon, Ordre de Saint Benoiſt, Diocese d'Auch, à Mr l'Abbé d'Urfé. Il eſt Frere de Mr le Marquis d'Urfé.

L'Abbaye du Boucher à Mr l'Abbé de Boiſgibaut d'Aumale. Je vous ay déja parlé de cet Abbé, qui eſt Couſin iſſu de germain de Meſſieurs de Rebenac Feuquieres. Sa grand' mere eſtoit

Rebenac, & avoit épousé Mr d'Aumale.

L'Abbaye de la Clarté, Ordre de Cisteaux, Diocese de Tours, à Mr l'Abbé Hemard de Paron. Il est parent de Mr de Chamlay, & estoit auparavant Chanoine de Sens.

L'Abbaye de Bellozane, Ordre de Premonstré, Diocese de Rouen, à Mr l'Abbé d'Argenlieu.

L'Abbaye de Saint Vincent de Noël, Ordre de Saint Augustin, Diocese de la Rochelle, à Mr l'Abbé de

la Vrilliere, Chanoine Regulier du meſme Ordre, de la Congregation de Sainte Genevieve. Il eſt Fils de Mr le Marquis de Chaſteuuneuf, Secretaire d'Eſtat.

L'Abbaye des Religieuſes du Treſor, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de Rouen, à Madame de Roncerolles.

La naiſſance, la valeur, le rang de Maréchal de France, les manieres nobles & engageantes, & tout ce qui peut diſtinguer un homme du rang de Mr le Maréchal Duc de Villeroy, luy ont fait ob-

tenir de Sa Majesté, la Charge de Capitaine des Gardes du Corps, que commandoit feu Mr de Luxembourg.

Le Roy a aussi donné à Mr le Comte de Noailles, second Fils de Mr le Maréchal Duc de Noailles, la Lieutenance generale de Guienne, avec la survivance pour Mr le Maréchal son Pere. On ne peut donner de plus belles esperances qu'en donne ce jeune Comte. On ne doit pas en estre surpris; il est d'une Famille où la prudence & la valeur n'attendent pas le

nombre des ans.

Vous voulez ſçavoir pourquoy Mr le Prince Senechal de Ligne eſt icy, & je ſatisfais à ce que vous ſouhaitez apprendre, en vous diſant qu'il va Ambaſſadeur Extraordinaire de Portugal à Vienne. Il paſſe *incognito*, & ne viſitera aucun Souverain dans ſa route; il ne verra pas même les Electeurs de l'Empire, qui ſont les proches parens. Il eſt Frere de Mr le Marquis de Moüy, & ſon Cadet. Je vous parlay amplement de la grandeur & de l'éclat de cette

maiſon, quand je vous appris la nomination de Mr le marquis d'Aronchez pour cette Ambaſſade. C'eſt le nom qu'il porte en Portugal. Ce jeune Prince eſt né avec un naturel tres-heureux. Non ſeulement il parle parfaitement bien ſix ou ſept Langues, mais il eſt homme de belles Lettres, aimant les Sciences, & les cultivant. Il eſt habile pour les Negociations, & il ſeroit difficile de trouver enſemble dans un homme de ſon rang & de ſon âge, toutes les qualitez diſtin-

guées qu'on admire en luy. Il a passé quinze ans de la premiere jeunesse à Naples & en Sicile, dont Mr le Prince de Ligne son Pere estoit Vice-roy. Il a passé ensuite en Portugal pour un établissement fort distingué, & on le regarde comme un homme fait pour les grandes choses.

Madame la Princesse de Rohan a accouché d'une Fille depuis peu de jours. Vous sçavez qu'elle est Fille de Madame la Duchesse de Vantadour, & que Mr le Prince de Turenne qu'elle avoit épousé en

premieres noces, estant mort sans luy avoir laissé d'Enfans, elle s'est remariée avec Mr le Prince de Rohan, Fils aîné de Mr de Soubise. Ce Prince estoit cy-devant Abbé, mais son Frere aîné estant mort dans le service, il a pris le party de l'Epée pour soutenir sa Maison, de sorte que l'Heritier de la Maison de Rohan, & l'Heritiere de la Maison de Vantadour se sont unis.

Le 25. de ce mois, Mademoiselle Marie de Durasfort, Fille de Mr le Maréchal Duc

de Duras, prit l'habit au Convent des Dames Benedictines de Conflans, dont Madame d'Aumont eſt Abbeſſe. La ceremonie fut faite par Mr l'Evêque de Troyes, & la Predication par le Pere Gaillard, Jeſuite. Il s'y trouva un grand nombre de Seigneurs & de Dames de la Cour, & tout s'y paſſa avec la magnificence deuë à une perſonne de ſa naiſſance.

Enfin la Declaration du Roy pour l'établiſſement de la Capitation, a eſté publiée. Il y avoit longtemps que cet-

te publication eſtoit ſouhaitée, tant le zele des Sujets du Roy eſt grand pour contribuer à ſa gloire & au bien de l'Etat; en ſorte que les taxes ont paru fort modiques à pluſieurs. Tout le Public a eſté charmé de la maniere dont le Roy parle dans cette Declaration qui contient vingt-deux Claſſes. Je ne vous en dis rien de plus, parce qu'elle doit eſtre preſentement imprimée dans voſtre Province, & qu'il n'y a point de Famille qui n'ait la curioſité de l'avoir; pour eſtre inſtruite de

ce qui l'regarde.

La mort de la Princesse d'Orange a fait trop de bruit pour estre ignorée de personne, mais peu de gens en sçavent le détail. La poitrine de cette Princesse s'estant trouvée un peu chargée & embarassée, son Medecin luy ordonna l'Emetique avant que de la saigner Ce remede n'ayant pas fait l'effet qu'il en attendoit, elle fut fort mal pendant toute la nuit suivante, & la fiévre estant survenuë, ce Medecin luy trouva le pouls fort engagé;

& comme la fievre estoit violente, il commença à craindre les suites de cette maladië, & ne put s'empêcher de pâlir. Le Prince d'Orange s'en estant apperceu, le tira à part, & luy demanda la cause de l'emotion qu'il venoit de faire paroistre. Le Medecin luy répondit qu'il trouvoit cette Princesse fort mal, & souhaita d'autres Medecins pour consulter. Le Prince d'Orange connut à l'air & à la maniere dont le Medecin luy parla, que la santé de la Princesse sa Femme

me estoit desesperée, & tomba dans un evanouïssement si grand, qu'il perdit la connoissance pendant une demi-heure. A peine fut-il revenu de cette létargie, qu'il envoya chercher des Medecins, & en fit venir jusques au nombre de dix. On dressa ensuite par son ordre un lit de camp pour luy dans la mesme chambre, d'où il resolut de ne point sortir que la Princesse ne fust morte, ou hors de danger. Il n'y avoit encore alors aucune apparence de petite verole.

Peut eſtre que ſi ce prince avoit ſceu que la princeſſe fuſt menacée de ce mal, il n'auroit pas pris la reſolution de ne la point abandonner ; mais aprés s'eſtre déclaré ſi hautement, il eſtoit trop politique pour en changer. D'ailleurs, il avoit de fortes raiſons pour eſtre témoin de tout ce qui ſe paſſeroit, tant à l'égard de la maladie que des affaires de la conſcience de cette princeſſe. Il ne vouloit pas qu'on fiſt parler perſonne autrement qu'il ne ſouhaitoit.

Il croyoit que sa presence la retiendroit, ou si la force de la verité l'emportoit dans ces terribles momens. il pretendoit prendre de si justes mesures, que les vrais sentimens & les dernieres paroles seroient ignorées. pour cet effet, il deffendit l'entrée de sa chambre à tous les Milords, & ne retint que des personnes affidées, sçavoir deux Dames d'honneur, deux Femmes de chambre, & deux autres Femmes auſquelles l'on donne le nom de Gardes. Les Milords murmu-

rerent beaucoup de ce qu'on leur deffendoit d'entrer dans la chambre de cette princeſſe, ce qui ſelon l'uſage du pays leur eſt permis, meſme quand les Reines d'Angleterre ſont à l'article de la mort. Le Prince d'Orange les ayant priez de ne point pouſſer leurs murmures plus loin, ils luy demanderent qu'un Medecin fuſt chargé de leur venir rendre compte de deux heures en deux heures de la maladie de la princeſſe, ce qui leur fut accordé. La princeſſe de Dane-

mark, ſa Sœur, ayant ſceu le danger où elle eſtoit, vint auſſi toſt pour la voir; mais le Prince d'Orange luy fit dire qu'elle n'eſtoit pas en eſtat de recevoir ſa viſite, & que ſi elle le ſouhaittoit, il ſortiroit luy même pour la recevoir. La Princeſſe de Danemark ne le voulut point voir, & s'en retourna fort mécontente. On remarqua que la Cour de cette Princeſſe, roſſiſſoit à meſure que la maladie de la princeſſe d'Orange augmentoit. Les dix Medecins ayant fait leur

Consultation, conclurent à une saignée copieuse, & elle n'eut par esté plûtoſt faite, que cette princeſſe commença à deſeſperer elle-meſme de ſa ſanté La petite verole, & le pourpre parurent enſuite avec une eſpece d'ereſipele, qu'on appelle en Angleterre *le feu Saint Antoine.* L'Archeveſque de Cantorbery, qui eſt tout dévoüé au Prince d'Orange, dont il tient cet Archeveſché, ayant eu permiſſion d'entrer dans la chambre où eſtoit la princeſſe d'Orange, afin qu'il

parust qu'on y avoit fait entrer quelqu'un de ceux dont on a le plus de beloin dans les derniers momens de la vie, luy demanda si elle ne vouloit point se réconcilier avec la princesse sa sœur. La princesse d'Orange luy répondit, que si elle se réconcilioit avec ceux avec qui elle estoit mal, elle devoit commencer par se réconcilier avec son pere. C'estoit là une belle occasion pour un pasteur zelé qui auroit voulu faire son devoir ; mais cet Archevesque ne voulant faire

que sa cour, ne répondit rien à la Princesse mourante, & s'en retourna de crainte de chagriner le prince d'Orange La princesse mourat peu de temps aprés, la petite verole ayant eu de la peine à sortir. Le prince d'Orange retomba dans la meme foiblesse où il estoit déja tombé quelques jours auparavant, & ne fut pas moins de temps à revenir de ce second évanoüissement. Il pleura ensuite beaucoup, ce qui le soulagea; ses Medecins trouverent neantmoins à propos

de le faigner par précaution. Il envoya faire des Complimens à la Princeſſe de Danemark, ce qui fit connoître qu'il commençoit à la ménager. Le Parlement réſolut de luy faire des Adreſſes le jour meſme de la mort de la Princeſſe ſa Femme, pour luy marquer ſa ſoûmiſſion, & le regret qu'il avoit de ſa mort. Rien ne doit mieux faire croire l'union d'un Roy d'Angleterre & des Sujets, & ne la doit plus perſuader aux autres Nations; mais on ne compte pas là-

dessus en Angleterre ; les Adresses les plus humbles n'y coûtent rien, & plus elles marquent de zele, plus on doit souvent en craindre les suites. Jamais Monarque n'en a tant receu que le Roy d'Angleterre que nous voyons aujourd'huy en France. Pendant que le Prince d'Orange armoit visiblement contre luy, il en recevoit tous les jours, & elles étoient remplies de protestations de fidelité. On les peut voir en original dans mes premiers Volumes sur

les affaires du Temps.

La princesse d'Orange estant morte, son corps fut aussitost embaumé & porté à Witheal où il fut mis sur un lit de parade, en attendant que tout fust en estat pour ses funerailles. Les entrailles de cette princesse furent enterrées dans la Chapelle de Henry VII. Elle nâquit le 30. Avril 1662. Souvenez vous que cette datte & les suivantes sont selon le vieux stile. Elle épousa le Prince d'Orauge le 4. Nov. 1677. & elle est morte le 28. Dec. 1684. âgée de 32.

ans, le huitiéme jour de sa maladie. Le mesme jour, le grand & p tit Sceau d'Angleterre où estoient gravez les noms du Roy & de la Reine, furent rompus, & le Conseil donna ordre en mesme temps d'en faire de nouveaux, où il n'y auroit plus que le nom du Prince d'Orange. Il y eut aussi une proclamation du Comte de Norfolc Maréchal d'Angleterre, qui portoit un ordre & un Reglement pour prendre le deüil, & deffendoit de mettre sur les carosses, caléches

& chaſſes aucun cloud ver-
ny, excepté leurs Alieſſes
Royales, & le Duc de Clo-
ceſter.

Comme le prince d'Oran-
ge a beaucoup de Creatures
dans le Parlement, & qu'il luy
eſtoit important pour main-
tenir ſes Alliez dans ſon party,
que le Parlement paruſt dans
ſes intereſts comme aupara-
vant, les Creatures firent lire
l'acte des quatre Schelings
par Teſte, à l'occaſion du-
quel y a déja quelque eſpece
de ſoulevement en quelques
endroits de la Campagne.

Rien n'eſt plus fort que cette Taxe, puis qu'elle oblige les Anglois de payer le Cinquiéme de tous leurs Biens de quelque nature qu'ils ſoient, ce qui eſt exorbitant, joint à une infinité d'autres Impoſts qui ſont preſque également violens.

A peine la nouvelle de la mort de la princeſſe d'Orange fut elle ſceuë en Hollande, qu'il arriva un Courier avec des lettres à l'Amiral Allemonde, par leſquelles le Prince d'Orange luy mandoit de ſe trouver inceſſam-

ment à Londres. On apprit en meme temps que le deſſein de ce prince, eſt d'avoir une Flote Hollandoiſe ſur les Côtes d'Angleterre, à laquelle il ne joindra que les Anglois qu'il croit abſolument à luy, ce qui chagrinera ceux en qui ce prince n'ole ſe fier. On prétend que cette Flote eſt neceſſaire, pour empecher pendant que le prince d'Orange paſſera en Flandres, ſuppoſé qu'il y puiſſe paſſer, que quelque revolte n'arrive, comme ceux qui ne peuvent plus ſupporter le

poids des subsides, qui joints à la ruine du Commerce, accablent l'Angleterre, paroissent s'y disposer. D'ailleurs, le Prince & la Princesse de Danemark peuvent le ressentir des mauvais traitemens qu'ils ont cy-devant receus. Ils se preparoient à aller faire leur residence à Witheall, où ils doivent avoir des Gardes, comme auparavant, ce qui se pratique à l'égard des heritiers presomptifs de la Couronne. Toutes ces choses, & beaucoup d'autres qui donnent occa-

sion aux reflexions politi-
ques, font douter si le Prince
d'Orange pourra passer en
Flandre. Cependant les affai-
res de la guerre y paroissent
desesperées s'il n'y passe
pas. Ces Troupes estiment
peu le Duc d'Holltein Ploën,
& ne voudroient pas le sui-
vre en un jour de Bataille.
L'Electeur de Baviere ne vou-
droit pas combatre sous luy,
& le Prince d Orange ne vou-
droit pas que cet Electeur
eust une autorité absoluë.
Ainsi le Prince d'Orange ne
peut prendre de party qui le

puiſſe accommoder, ſoit qu'il paſſe en Flandre, ſoit qu'il n'y paſſe pas, & la plus grande partie des Troupes & de la Flotte qu'il auroit pû faire agir la Campagne prochaine contre la France, doivent eſtre employées à veiller ſur les Mécontens d'Angleterre, que les Creatures du prince d'Orange appelle ſes Ennemis Domeſtiques. L'embarras de ce prince cauſe beaucoup d'inquietude à la Hollande. On y craint que s'il vient à ſe remarier, il ne veuille faire

un de ſes enfans Stathouder,
ou qu'il n'en donne un des
à preſent, ſi ceux de ſon par-
ty ne luy permettent pas de
paſſer en Flandre ; de ſorte
que les bons Republicains
aſpirent d autant plus à une
prompte paix, qu'ils voyent
la France en meilleure ſitua-
tion que jamis. L'abondance
y a pris la place de la diſette,
& tous les François ſe pré-
parent a contribuer avec tout
le zele imaginable, aux frais
de la guerre, ce qui ne doit
pas moins faire trembler
leurs Ennemis, que la valeur

de cette Nation.

On apprend par les lettres de Hollande que les actions baiſſerent auſſi-toſt qu'on y eut appris la mort de la Princeſſe d'Orange, que les Miniſtres des Alliez aſſemblez à la Haye, y parurent fort conſternez, & dépeſcherent auſſitoſt des Couriers aux Princes leurs Maiſtres ; que tout eſt en mouuement dans l'Amirauté pour l'équipement des Vaiſſeaux que le Prince d'Orange demande, croyant empeſcher par ce moyen que les Mécon-

tens d'Angleterre n'éclatent ; que les Estats sont assemblez & cherchent les moyens de lever de nouveaux subsides, sur ce que le Prince d'Orange leur a écrit que la mort de la Princesse sa femme, pouvant luy causer plus d'affaires qu'auparavant, l'obligeroit à plus de dépense. Ces Peuples accablez de subsides s'en plaignent hautement, & sur tout ceux de la Campagne, qui ne gagnant point par le Commerce, se trouvent ruinez, ce qui fait que leurs biens ne pouvant plus

ſupporter les impoſitions continuelles, & ne voyant aucune apparence de Paix, le Prince d'Orange avant fait remarquer comme un grand exploit dans la harangue qu'il fit à l'ouverture du Parlement d'Angleterre, qu'il avoit empeſché le progrez de la France, & comme on ne peut avoir la Paix ſans faire des Conqueſtes ſur elle, ce qui eſt abſolument impoſſible, les Hollandois qui ne ſont point creatures du Prince d'Orange voyent bien que leur malheur durera toûjours,

& que le Prince d'Orange ne peut sans la continuation de la guerre le maintenir sur le Trône qu'il a usurpé.

Les dernieres nouvelles d'Allemagne marquent l'embaras où le trouve l'Empereur, ne pouvant trouver de fonds pour la Campagne prochaine. Tous ceux qui avoient esté propolez dans le Conseil d'Espagne pour le secours de la Catalogne n'ont pas réüssi, & les Vaisseaux de l'Amiral Russel se trouvent en tres mauvais estat, les glaces ayant empesché que ceux qui le M.

devoient leur porter les choſes dont ils ont le plus de beſoin, ne ſoient partis de Hollande.

Je vous ay parlé de la mort de Mr le Preſident de Quincy. Mr Gilbert, Conſeiller de la meſme Chambre & Gendre de Mr Dongois, a eſté pourvû de la Charge de Preſident.

Mr le Marquis de Feuquieres, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Verdun, diſtingué par la valeur la plus intrépide, Frere aîné de feu Mr le

Mr le Marquis de Feuquieres, Lieutenant General des Armées du Roy, & d'une Sœur de feu Mr le Maréchal Duc de Grammont, & Ambassadeur de Sa Majesté en Suede, & en Espagne, a épousé Mademoiselle d'Hocquincourt, riche Heritiere, n'ayant qu'un Frere Abbé. Je vous ay si souvent & si amplement parlé de ces deux Maisons que je ne vous en diray pas davantage aujourd'huy.

Je viens d'apprendre la mort du Pere Couplet Jesuite, zelé Missionnaire, & fameux

par ſes voyages.

La Cour a pris le deüil pour la mort de Rainuce Farneſe III. du nom, arrivée aprés une longue maladie. Il eſtoit né le 17. Septembre 1630. & ſon Fils aîné, mort depuis quelques années ſans enfans, avoit épouſé une Fille du feu Duc de Neubourg. Il laiſſe deux autres Fils, François & Antoine Farneſe, dont l'Aîné luy a ſuccedé. La Maiſon de Farneſe, que quelques-uns pretendent eſtre originaire d'Allemagne, & que d'autres font

venir de la Toſcane, où le Chaſteau de Farneto prés d'Orvierte luy donna le nom qui a eſté changé depuis en celuy de Farneſe, doit ſa principale grandeur à Alexandre Farneſe, Fils de Pierre-Loüis Farneſe & de Jeanne Gaetan, qu'ayant eſté fait pape ſous le nom de Paul III. le 13. Octobre 1534. fit Pierre-Loüis Farneſe ſon Fils, qu'il avoit eu avant ſon pontificat, Duc de Caſtro, & enſuite de Parme & de Plaiſance. Celui-cy épouſa Jeronime des Urſins, & il en eut Octavio Farneſe,

qui demeura paisible posses-
seur de parme & de plaisance
par son mariage avec Mar-
guerite d'Austriche, Fille na-
turelle de l'Empereur Char-
les-Quint. Ce fut de ce ma-
riage que sortit Alexandre
Farnese, Duc de parme, l'un
des plus grands Capitaines
de son temps, qui fut Gou-
verneur des Pays bas sous Phi-
lippe II. Roy d'Espagne, & qui
fit lever les Sieges de paris &
de Rouen. Rainuce Farnese
I. du nom son Fils, épousa
Marguerite Aldobrandin, nie-
ce du pape Clement VII.

& il en eut Odoart Farnese Duc de parme, qui de Marguerite de Medicis, laissa Rainuce II. dont je vous apprens la mort. Ce prince estoit d'un merite reconnu, & fort estimé dans toute l'Italie.

Le sens de l'Enigme du mois passé estoit *l'Almanach*, & ceux qui ont trouvé ce mot, sont Mrs le Comte de Quermeno, l'Abbé; la Tronche de Rouën; Defalles, ancien Avocat au Presidial de Limoges; le subtil Lourot; l'Epictete François; le Chevalier Pacifique; le Solitaire de la ruë Vivien; le beau Chirurgien de Blois le malheureux retenu chez luy; le

petit Cocq reveille-matin ; le Tabellion de Brie ; le gros Contrôleur ; l'Objet des trois Rivales. Mademoiselle Taillefort ; la belle Tontine & sa charmante Sœur ; la Belle à l'Anagramme, Merite & Loyauté ; la Nymphe Cornillau.

On avertit qu'on a retranché quantité de noms, parce qu'il y en avoit de trop ridicules, & d'autres qui semblent avoir esté faits exprés pour choquer les Particuliers qui les entendent. Il sera inutile à l'avenir d'en envoyer de cette nature.

L'Enigme nouvelle que je vous envoye, merite l'application de vos Amies.

Que l'hyuer a son gré de so le la nature, qüil arré te le cours de nos char-

mans ruisseaux, qüil fass taire les oyseaux, et mourir dans nos bois les fleurs et la ver-

du re. Que pa de noirs frimats nos champs soient obscurcis, ce n'est pas ce qui fait ma pei-

ne, les rigueurs de mõ Inhumaine, me donnent bien d'autres soucis, les rigueurs de mon Inhu-

maine, me donnent bien d'au tres soucis. cis, que par

ENIGME.

MOn éclat ébloüit le plus noble des ſens,
Il faut me preſſer pour me faire;
Si celuy qui me fait me preſſe trop longtemps,
Je redeviens ma propre Mere.

La Chanſon nouvelle que je vous envoye eſtant de ſaiſon, j'eſpere que vous en ſerez contente.

AIR NOUVEAU.

QVe l'Hiver à ſon gré déſole la nature,
Qu'il arreſte le cours de nos charmans ruiſſeaux,
Qu'il faſſe taire les oyſeaux,

Et mourir dans nos bois les fleurs & la verdure ;
Que par de noirs frimats nos champs soient obscurcis ;
Ce n'est pas ce qui fait ma peine,
Les rigueurs de mon inhumaine
Me donnent bien d'autres soucis.

Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 31. Janvier 1695.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Prelude.

Suite de la Relation des Revolutions arrivées à Siam. 9

Idille. 87

Queſtion. 109

Députation de la maiſon de Sorbonne à Mr l'Eveſque & Comte de Noyon. 122

Lettre touchant le Dictionnaire de l'Academie Françoiſe. 125

L'Amant raiſonnable. 143

Hiſtoire. 166

Septième & Huitième Partie des Forces de l'Europe. 189

Explication de pluſieurs Phenomenes particuliers. 192

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Le Poëte puny, de Mr de San-
teul. 207
Ce qui s'eſt paſſé à l'ouverture du
Senat de Nice. 27
Abregé de l'Hiſtoire de France.
225
Traité de la Satyre. 227
Zulima, Nouvelle Hiſtorique.
230
Journal par Eſtampes de toutes les
Conqueſtes du Roy. 131
Diſcours prononcé dans la Commu-
nauté de la Charité generale de
Lyon. 234
Moris. 253
Benefices donnez par le Roy. 290
Charge de Capitaine des Gardes
du Corps donnée à Mr le Ma-
reſchal Duc de Villeroy. 303
Lieutenance Generale de Guyen-
ne, donnée à Mr le Comte de

TABLE.

Noailles. 304

Arrivée à Paris de Mr le Prince Seneschal de Ligne. 305

Couches de Madame la Princesse de Rohan. 308

Prise d'Habit de Mademoiselle de Durasfort 308

Déclaration du Roy pour la Capitation. 309

Détail de tout ce qui s'est passé à la mort de la Princesse d'Orange. 311

Mr Gilbert est pourvû de la Charge de Président à la seconde des Enquestes. 336

Mariage de Mr le Marquis de Feuquieres. 337

Mort du Pere Complet. ibid.

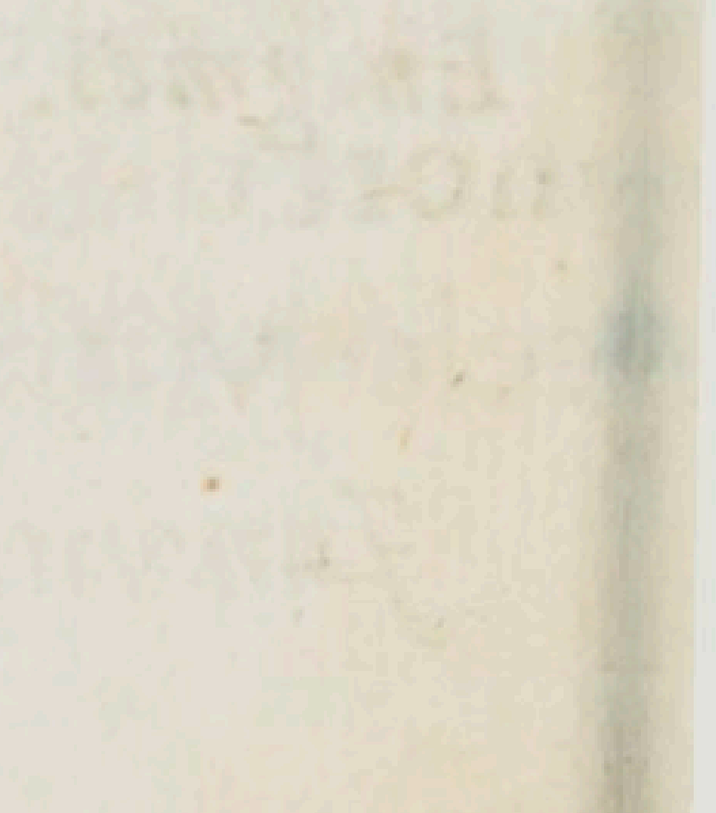
Mort de Mr le Duc de Parme. 338

Enigmes. 433

Avis pour placer les Figures.

La Medaille doit regarder la page 185.

L'Air doit regarder la page 343.



Lignes
306

253 — 290

296 — 299